
Commune d'Etagnières



Comptes 2022

Commune d'Etagnières

RAPPORT

Sur les comptes

Exercice 2022

Comptes de l'année 2022

TABLE DES MATIERES

- 1. Commentaires sur les comptes 2022**
- 2. Tableaux et graphiques**

Comptes 2022 détaillés

- 3. Compte de fonctionnement**
Tableaux des totaux par nature
- 4. Compte d'investissement**
Tableau des dépenses d'investissement
- 5. Compte de bilan**
- 6. Rapport de l'organe de révision**
- 7. Tableaux des investissements**
- 8. Renseignements complémentaires**

www.etagnieres.ch

bourse@etagnieres.ch

cdh@etagnieres.ch

greffe@etagnieres.ch

Commentaires sur la gestion et les comptes de l'exercice 2022

Se fondant sur les dispositions légales de l'article 93 c de la Loi sur les Communes (LC) du 28 février 1956 et sur l'article 93 du Règlement du Conseil communal du 19 décembre 2014, la Municipalité soumet à votre approbation le rapport sur sa gestion durant l'année 2022 et les comptes communaux arrêtés au 31 décembre 2022.

Rapport sur la gestion de l'exercice 2022

Pour donner suite aux sollicitations soulevées par différents intervenants lors du conseil communal du 9 décembre 2021 et comme déjà initié lors de la présentation des résultats de l'exercice 2021, la Municipalité a pris la décision de compléter le volet gestion des commentaires sur les comptes et de résumer les activités significatives des municipaux durant l'exercice dans leurs dicastères respectifs.

Administration générale

L'effectif du personnel communal n'a pas subi de changement en 2022. Il est composé des 5 personnes suivantes qui œuvrent à satisfaction pour le bon fonctionnement de notre commune soit :

Mme **Evelyne Thomet** qui a un taux d'activité de 50% et qui assume les activités du greffe municipal.

Mme **Jenny Linder** qui a un taux d'activité de 40,5% assume les activités du contrôle des habitants ainsi que de l'assistance du greffe municipal.

M. **Gérard Bottini** qui a un taux d'activité de 100% se charge de la bourse et de la tenue de l'agence postale.

M. **Christophe Badoud** qui a un taux d'activité de 100% est employé communal au service de la voirie.

M. **Nicolas Favre** qui a un taux d'activité de 100% est employé communal au service de la voirie.

Au sein de la Municipalité, **M. Denis Chapuisat** a présenté sa démission en novembre 2021 avec une fin d'activité effective pour la fin du mois de mars 2022 après 8 ans et demi de précieux labeur et de dévouement à la cause publique. Il a depuis été remplacé par M. Michael Chatelan, élu tacitement le 4 avril 2022 et qui a rejoint le collège municipal une fois assermenté le 2 mai 2022.

Durant l'année 2022, le Conseil communal a traité les 9 préavis municipaux suivants au cours de quatre séances.

Préavis municipaux présentés en 2022 :

Préavis		Décision
N°10 avril 2022	Crédit 108'000.- TTC pour finaliser la révision du PGA et établir un PPA pour la zone de la nouvelle gare du LEB	accepté
N°11 avril 2022	Règlement communal de police	accepté
N°12 juin 2022	Gestion et comptes 2021	accepté
N°13 juin 2022	Crédit 40'000.- TTC pour l'achat de deux véhicules utilitaires communaux	accepté
N°14 juin 2022	Crédit 25'000.- TTC barrière pour l'accès à la déchetterie	accepté
N°15 octobre 2022	Arrêté d'imposition 2023	accepté
N°16 octobre 2022	Règlement sur la vidéosurveillance	accepté
N°17 décembre 2022	Budget 2023	accepté
N°18 décembre 2022	Acceptation de la donation de la Confrérie catholique à la Commune de sa part de copropriété de la Chapelle St-Laurent	accepté

Il n'y a pas eu de motion, de postulat, de pétition et d'interpellation à traiter durant l'année 2022.

La Municipalité qui siège usuellement le lundi soir à 17h30 a tenu **46 séances** ordinaires en 2022 et traité **1550 objets**.

Les projets du LEB (quai provisoire et PRODES Assens-Etagnières) ont démarré à l'automne 2022. Ils ont nécessité 7 séances en 2022 auxquelles la Municipalité a participé accompagnée de ses mandataires (soit les bureaux Plarel et Transitec).

Par ailleurs, la Municipalité participe, par délégation ou incorpore, à des séances d'information, des assemblées d'associations locales et régionales, des conférences, des assemblées générales, des commissions régionales et réunions diverses.

De plus, les Municipaux nommés dans des Comités de direction participent à des séances de travail dans ce cadre-là en particulier pour l'AEM, l'ASIRE et l'EFAJE et GEDREL. Ils sont également amenés à siéger dans les commissions au niveau des Associations intercommunales.

Jubilaires

M. **Guy Despont** a fêté ses 90 ans le 18 mars 2022. La Municipalité a été reçue chez le Jubilaire accompagné de sa famille et lui a transmis ses bons vœux et remis le traditionnel cadeau offert par la Commune.

Population

Le nombre d'habitant de notre commune a augmenté de 3 personnes entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2022. A fin 2002 notre commune compte **1151 habitants**.

Naturalisations

Durant l'année 2022 cinq personnes ont suivi le processus en vue d'acquérir la citoyenneté suisse. Il s'agit de Melle Lutz-Richardot Nour et de MM Lutz-Richardot Yanis et Naïm, Davide Brega et Daniel Castineiras.

Finances

Voir commentaires détaillés sur les comptes 2022 en p.12.

Services

Relations avec les divers services en fonction de la planification du déploiement de leurs infrastructures dans notre commune et plus spécifiquement avec le service de l'eau de la ville de Lausanne (2 séances/année) qui assure la distribution de l'eau potable à Etagnières.

Engagements extérieurs du Syndic :

ARGDV (Association de la Région du Gros-de-Vaud) :

- Membre du Groupe décisionnel pour la mise en place d'un système régional de gestion des zones d'activités (2 à 3 séances/année)

UCV (Union des communes vaudoises) :

- Membre du Conseil des 50 parmi les 5 syndics délégués par le district du Gros-de-Vaud (4 à 6 séances/année)

Conseil des communes du LEB :

- Président du Conseil des communes du LEB (4 séances plénières/année)

Domaines, Forêts et Bâtiments

Bâtiments :

Suivi de l'entretien des bâtiments communaux (entretien, rénovations, nettoyages :

- Immeuble rue du Bourg 1
- UAPE
- Ecoles, ch. de l'Etang 3
- Salle de l'Etang
- Ecoles/garderie/locaux commerciaux/appartements, ch. de l'Etang 7
- Chapelle
- Vestiaires / buvette du foot (géré par l'AFCE)
- Maison de Commune
- Solutionner les problèmes de tous genres sur ces bâtiments
 - o Voir avec les collaborateurs de la commune, si possible
 - o Mandater des entreprises externes, si le problème est plus grave
 - o Coordonner les collaborateurs de la commune où les mandataires
- Relation entre les utilisateurs des bâtiments, des services et de la Municipalité (EFAJE, ASIRE, direction UAPE, direction garderie, gérance, ECA, ...)
- Changement de locataires d'un appartement ch. de l'Etang 7 (visites, état des lieux)

Forêts :

- Suivi des forêts sur le terrain
- Suivi avec le garde forestier qui gère la forêt (martelage, soumission, coupe, ...)
- Participation aux séances du triage forestier Mèbre-Talent (association de communes)

Généralités :

- Réfection du chemin AF entre Etagnières – Boussens
- Initier un projet de réfection des chemins AF en collaboration avec les services cantonaux
- Représentation de la Commune lors des assemblées de l'EFAJE
- Séances info générale (Urbanisme, région Gros-de-Vaud, LEB)

Urbanisme, Réseaux EC-EU

Urbanisme :

Durant l'année 2021, 20 mises à l'enquête ont eu lieu sur la commune d'Etagnières, concernant les demandes suivantes :

- 1- Démolition du bâtiment ECA B5, construction d'un dépôt de stockage et modification du ch. d'accès pour le compte de la Tôlerie industrielle d'Etagnières

- 2- Changement d'affectation d'un dépôt en atelier mécanique. Création d'une place de lavage pour le compte de M. Jean-Marc Ray.
- 3- Construction d'une piscine enterrée, chauffée par une pompe à chaleur air-eau pour le compte de M. et Mme Lutz-Richardot Nicolas et Loubna
- 4- Surélévation et assainissement du bâtiment ECA 336, création d'un niveau supplémentaire, pose de panneaux solaires pour le compte de M. et Mme Julien et Adeline Niquille
- 5- Enquête complémentaire pose d'une pompe à chaleur à sonde géothermique pour le compte de M. et Mme Julien et Adeline Niquille
- 6- Installation d'un conteneur de rangement au centre sportif pour le compte de l'AFCE
- 7- Agrandissement de la stabulation et de l'accès construction d'un couvert, couverture de la fumière et de la place de lavage pour le compte de M. Bertrand Pittet
- 8- Rénovation du bâtiment ECA 3 pour le compte de M. José Lado
- 9- Enquête complémentaire pour la construction de murs en pierres naturelles pour le compte de M. José Lado
- 10-Remplacement du système de chauffage par une pompe à chaleur pour le compte de Mme Evelyn Haeberli
- 11-Adaptation de cloisons intérieures et mise en conformité ECA pour le compte de Q11
- 12-Remplacement du système de chauffage par une pompe à chaleur pour le compte de M. et Mme Stéphane et Christine Pahud
- 13-Remplacement du système de chauffage par une pompe à chaleur pour le compte de Mme Myriam Barry et Vincent Reymond
- 14-Remplacement du système de chauffage par une pompe à chaleur pour le compte de M. et Mme Roger et Véronique Bataillard
- 15-Entretien des façades et toitures des bâtiments ECA 254 et 210 pour le compte de Q11
- 16-Remplacement du chauffage existant par l'installation d'une pompe à chaleur pour le compte de M. Jacques Bovy
- 17-Aménagement de deux studios dans les combles du bâtiment, mise en conformité pour le compte de M. David Bello
- 18-Remplacement du système de chauffage existant par l'installation d'une pompe à chaleur pour le compte de M. et Mme Dominique et Isabelle Seydoux
- 19-Transformation du bâtiment ECA 132 pour la subdivision du logement existant en deux logements pour le compte de M. et Mme Julien et Emilie Widmayer
- 20-Règlement communal sur la protection des arbres et son catalogue

Un effet de rattrapage s'est fait ressentir car le nombre de demandes a été plus important que les années précédentes. Trois de ces objets ont donné lieu à des oppositions.

Dans le même temps, nous avons clos et délivré 5 permis d'habiter pour des dossiers ouverts de 2019-8 à 2022.

Le nombre de demandes de minime importance qui ne passent pas par une mise à l'enquête mais par une autorisation municipale et qui doivent quand même être affichées au pilier public pour une durée de 30 jours ont été de 3, elles concernent la prolongation d'un avant-toit existant, l'installation d'une paroi pliante en verre avec armature en aluminium sur une terrasse et l'installation d'un conduit de cheminée à l'extérieur.

Nous avons durant cette année assumé le suivi d'une vingtaine de dossiers qui sont en cours d'exécution et dont la validation de certains datent pour les plus anciens de 2018.

Projets LEB :

L'année 2022 a été riche en relations avec la compagnie de chemin de fer du LEB car deux projets majeurs impactant notre commune ont été relancés.

Il s'agit premièrement de la réalisation d'une halte provisoire avec un quai au nord du parking de l'Etang, le long de la route cantonale (RC 401). Le dossier d'ouvrage a été finalisé par le transporteur. La Municipalité, soucieuse de pouvoir garantir une accessibilité sûre et de qualité, a poussé le LEB à adapter le projet initial. En complément, des études ont été menées pour pouvoir proposer une liaison plus directe en créant un passage pour les piétons, régulé et sécurisé par une signalisation lumineuse, en traversées de la RC 401 entre la boulangerie et le passage à niveau. Le dossier d'examen préalable a été envoyé à la Direction Générale de la Mobilité et des Routes de l'Etat de Vaud (DGMR) en fin d'année.

Le deuxième projet d'envergure est la mise en souterrain du chemin de fer en traversée de localité d'Etagnières. Celui-ci comprendra une double voie intégrale entre les gares des Ripes et d'Assens avec une gare souterraine située au nord du parking de la salle de l'Etang. Des séances de travail impliquant le transporteur et ses mandataires, le Canton et la Commune et ses mandataires ont été effectuées dès l'automne 2022 afin d'avancer dans cet ambitieux projet.

Réseaux EC-EU :

Participation aux séances du conseil intercommunal de l'AEM.

Pour ce qui est du réseau propre à notre commune, ce dernier a été en partie analysé par notre bureau technique en charge du réseau EC-EU soit le bureau Laurent Chevallier à Morges via différents contrôles et inspections au vu de certains problèmes rencontrés d'arrivée d'eaux claires dans le réseau des eaux usées.

Réalisation sur le collecteur C au chemin du Pontet d'une chambre avec clapet anti-retour permettant d'éviter la remontée des eaux en cas de mise en charge du collecteur et provoquant ainsi des inondations chez des particuliers.

Infrastructures et Environnement, Sécurité, Police des constructions

Cimetière

Entretien des allées au sein du cimetière. Entretien des 4 tombes sous « contrat » plus des 2 tombes abandonnées 2 fois l'an pour Pâques et la Toussaint

Entretien intérieur du cimetière haies, plantes, eau + robinet, déchets.

Entretien des haies extérieures par l'entreprise Frustini avant fin septembre

Organisations cérémonies de Monsieur Philippe Martin les 27.7.22 et 29.7.22, ainsi que

Madame Denise Martin le 13.09.22 et Monsieur Maurice Martin le 28.10.22

Participation éventuelle aux cérémonies

Protection civile et abri PC

Participation aux séances de la protection civile du Gros-de-Vaud et aux autres assemblées des 37 communes concernées. Le 3 mars Rapport du bataillon. Le 17 mai Assemblée des comptes 2021 avec préparation des différents préavis et rapports en étant membre de la commission de gestion.

Le 6 octobre Séance budget PCI 2023 + Rapport de la commission de gestion

Suivi de l'Abri public à la Rue du Bourg 1. Suivi et entretien de l'ouvrage et de la porte blindée coulissante, contrôle WC et accès par le garage.

Contrôles des abris privés des nouvelles constructions et des places protégées avec le Canton représenté par M. Olivier Duvoisin et le chef d'office M. Grégory Furrer.

Contrôle et suivi du compte de dispense avec le Boursier.

Séances avec demandes de PPE privée pour participation abris privés.

AEM épuration des eaux de la Mortigue

M. Pierre Valet est représentant en qualité de Municipal d'Etagnières aux séances du conseil intercommunal comprenant les communes d'Assens (Bioley-Orjulaz et Malapalud), d'Etagnières et de St-Barthélémy.

Le 1er juin 2022 a eu lieu la séance du Conseil Intercommunal qui a traité des comptes 2021. Rapport de M. Pierre Valet en qualité de Président de la Commission de gestion.

Lors de ce conseil, assermentation de M. Michael Chatelan en qualité de représentant de la Municipalité d'Etagnières au conseil intercommunal, en remplacement de M. Pierre Valet qui entre au Comité de Direction de l'AEM. Il succède à ce poste à Monsieur Denis Chapuisat et participe aux séances de comité tous les 1ers mercredis de chaque mois.

Le 9 septembre 2022 séance du Conseil Intercommunal.

Le 9 novembre 2022 séance budget 2023 + différents préavis.

SDIS Pompiers + DAP

Participation aux séances du Service défense Incendie et secours du Gros-de-Vaud (21 communes) en qualité de délégué d'Etagnières

Le 10 mars 2022 a eu lieu le rapport d'activité 2021 à Etagnières lors duquel M. Pierre Valet a présenté la Commune d'Etagnières qui a offert l'apéro à la suite de la séance.

Le 18 mai 2022 a eu lieu l'assemblée générale des comptes 2021 avec la préparation des divers préavis par M. Pierre Valet, Président de la Commission de gestion.

Organisation 1er août à Etagnières, avancé au dimanche 31 juillet 2022.

Organisation du feu du 1er août avec le CDT M. Leport et le LT M. Campini.

Participation au 20e anniversaire du SDIS à Echallens le samedi 20.08.22.

Le 5 octobre 2022 Séance budget 2023 et rapport de la commission de gestion.

Préparation Recrutement 2023 pour le 3 novembre à Echallens avec la recherche de nouveaux sapeurs pour le DAP, distribution de Flyers, information au Conseil Communal plus envois de 75 courriers au sein de la Commune d'Etagnières.

Participation au Stand ECA du Comptoir d'Echallens le 3 novembre 2022.

Coordination du DAP d'Etagnières avec les Communes d'Assens, de Bioley et de Bettens.

Procédés de réclame

Il existe sur le site internet de la Commune le formulaire de demande d'autorisation de procédé de réclame pour les entreprises.

Chaque demande doit être remplie au moyen de ce formulaire qui doit être contrôlé par le municipal en charge, puis soumis pour approbation et validation à la Municipalité (LPR 943.11).

Si demande de Totem ou de poteau, faire respecter le RAL communal 7016 gris Anthracite.

Ces réclames doivent être préavisée par la Municipalité concernant des réclames fixes (totem) ou temporaires (bâche manifestation) ou encore réclames Entreprise en façade ou de plein pied.

Analyses des demandes de réclames politiques et de votations populaires.

Au sujet de l'endroit de la bâche fixe (au bord de la RC 401 vers le Passage à niveau), un calendrier d'utilisation de cet emplacement est tenu par le greffe municipal.

Contrôle des Entreprises + taxes

Chaque nouvelle entreprise selon inscription au Registre du commerce avec publication dans la FAO doit s'enregistrer et s'annoncer avec le formulaire recensement des entreprises afin de définir le type d'activité et le nombre d'emplois en découlant

Contrôle et suivi des entreprises pour les séparateurs d'huile, vidange, garage, moto, boulangerie, super marché Coop, Etrama tracteurs, restaurants, entreprises de construction, ceci en coordination avec le Canton

Eclairage public

La gestion et l'entretien de tout l'éclairage public au sein du village ainsi que le long de la RC 401 est confié à l'entreprise Philippe Jatton SA sous la direction de M. Christian Panchaud.

Le Municipal du dicastère assume le suivi de l'éclairage en vue de son entretien et le contrôle ou le remplacement des Mâts avec du LED, ceci au fur et à mesure et/ou lors de travaux complémentaires.

Des pannes surviennent de temps à autre et l'entretien est coordonné avec M. Panchaud, les employés communaux et la Romande d'Energie (par exemple aux Crêts, au chemin de la Délèze ou à la rue du Bourg/Praz-Chemard.

En 2002 des travaux de remplacement des câbles et déplacement d'un mât au Chemin de la Délèze ont été nécessaires. Les travaux électriques et de génie civil ont été coordonnés et réalisés par la Romande Energie et l'entreprise Walo Bertschinger pour le GC.

Une étude d'adaptations des 4 armoires afin de régler l'éclairage public avec devis a été demandée à la Romande d'Energie.

En collaboration avec la Romande d'Energie et pour donner suite à l'éventuelle pénurie d'électricité, il a été décidé de changer les 5 luminaires restant de la RC 401 en LED, ainsi que les 6 autres luminaires au sein de notre village à la rue du Pontet en LED également. Pour les autres 78 autres luminaires avec lampe à vapeur de sodium restant, la Romande énergie a proposé une solution permettant d'échanger la platine support lampe par une nouvelle platine avec des LED incorporée.

Contrairement au vote d'intention soumis au Conseil Communal en octobre 2022 d'éteindre totalement l'éclairage public durant la nuit, la Municipalité, sur recommandation du distributeur de réseau et pour répondre à l'inquiétude émise par certains au regard de la sécurité, a pris l'option d'adapter tous nos luminaires LED afin de pouvoir régler ces derniers par des baisses de luminosités progressives (y compris sur la RC de 50%).

Ces travaux se finaliseront au premier trimestre 2023.

Espaces verts + places de jeux

En coordination avec les employés communaux pour assurer l'entretien des massifs floraux, des haies communales, des surfaces de gazon communales, des terrains de sports et leurs alentours, de la taille des arbustes et de tout type de végétaux plus des travaux de planification paysagère.

Pour les grands arbres, une taille par l'entreprise Depping est requise en début d'année avec analyse et tournus des tailles.

Les places jeux, tant pour la propreté que la sécurité des engins et des alentours également, sont entretenues par des tontes régulières ou des réparations/remplacements s'il y a lieu.

Le tobogan usé et dangereux de la place de jeu de l'Etang a été changé.

Les panneaux de basket ont été réparés à la suite d'incivilités.

Les barrières et les treillis de la zone de loisirs de la Combe ont été changés car tous les poteaux étaient pourris et une partie des treillis étaient endommagés.

La commission des infrastructures a été approchée pour le renouvellement total de la place de jeu à côté du terrain de basket, ainsi qu'un changement de sol qui n'est plus adapté à sa fonction de sécurité en cas de chute.

Un préavis sera présenté au Conseil communal de juin 2023 et en cas d'acceptation du crédit d'ouvrage une exécution des travaux est prévue pendant les vacances scolaires de juillet/août 2023.

Traitement du dossier de la chute d'arbres de la propriété de Madame Hippolyte sur la RC comme commune lésée et coordination avec les pompiers, le bucheron et les assurances.

Permis de fouilles

Toutes nouvelles constructions qui souhaitent se connecter au réseau communal pour les eaux claires/eaux usées, l'électricité, le gaz ou la fibre optique doit faire une demande en bonne et due forme, qui sera analysée par le Municipal en charge, puis soumis à la Municipalité pour approbation

Demande pour tout chantier y compris échafaudage

Cette demande doit grouper dans la mesure du possible tous les services

Routes

Suivi et entretien régulier de la RC 401 traversant notre village tant pour les trous à combler avec de l'enrobé à froid (ou à chaud).

Coordonner le contrôle des regards et le nettoyage des bouches/grilles d'écoulement par l'entreprise Tinguely

Suivi et entretien des rues du village, et contrôle également des regards, réfection des pavés.

Participation et réflexion avec la Commission de Sécurité sur les améliorations sécuritaires à apporter à nos infrastructures.

Suivi quotidien en période hivernale par un déneigement et un salage approprié des routes et chemins du village, sauf la RC dont le service de déneigement est assumé par le Canton.

Une étude sur le moyen/long terme est en cours quant aux travaux de réfections à envisager sur les différents tronçons de routes communales.

Voirie

En coordination avec les employés communaux :

Planification des différents travaux de nettoyage du village comme le nettoyage des endroits stratégiques tels que les accès aux gares et aux quais ainsi que leurs abords. Entretien des chemins piétonniers, soin des chemins agricoles, grilles et sacs de route, entretien des bassins et fontaines, pose de pares-neige, contrôle des Moloks, entretien de la zone de l'Etang du Bois Neuf, pavoisement des rues du village lors des manifestations, assurer la maintenance de l'éclairage communal et l'entretien des bordures de routes du domaine communal, soit suivi du désherbage sur les chemins piétonniers.

Entretiens des machines et du matériel par des analyses de besoins.

Divers travaux en forêt et remise en état des chemins agricoles.

Approvisionnement en bois de feu du cabanon de pique-nique à l'Etang.

Organisation du Coup de Balai prévu le 25 mars 2023.

Déchetterie et élimination des déchets ménagers

Coordination avec les employés communaux de la gestion de toute la déchetterie en relation avec l'entreprise Metabader pour les déchets collectés à l'intérieur de coilc-ci.

Pour les déchets de l'extérieur du périmètre fermé, organisation avec les différents partenaires comme l'entreprise Henry à Vufflens pour l'évacuation des légumes cuits et non cuits, des feuilles/gazon/branches avec La Compostière de Bettens et des pierres des champs avec l'entreprise Goumaz à Poliez-le-Grand.

Préparation, nettoyage et anticipation des jours d'ouvertures des mercredis après-midi et samedis matin.

Analyse constante de la meilleure manière de trier les déchets traditionnels ainsi que les déchets « spéciaux » concentrés dans la cabane (piles, néons, écrans, produits toxiques, etc...).

Garantir un chemin d'accès tant pour les habitants que les exploitations agricoles que les entreprises autorisées.

Recherches en permanence d'améliorations possibles selon les règles de la Direction Générale de l'Environnement.

Informations régulières au Conseil et « Tout ménage » à la population.

Coordination avec les services de la ville de Lausanne pour l'élimination hebdomadaire des déchets pris à domicile et pour la vidange des points de collecte de type Molok

Suivi administratif et financier avec le Boursier de la collecte des déchets.

Participation en tant qu'Administrateur aux séances du comité de direction du périmètre Gedrel.

Mise en place d'une barrière d'accès à la zone « avant cloture » de la déchetterie afin de juguler les dépôts non autorisés à ce périmètre avec distribution à tous les usagers de la Commune d'une carte d'accès.

Police des constructions

Suivi des chantiers, des mises à l'enquête complètes et simplifiées ainsi que contrôles en fin de travaux des objets avec l'appui du STI et de sociétés spécialisées pour les contrôles énergétiques et de la sécurité des chantiers.

En 2022, nous avons dû à plusieurs reprises intervenir par le biais de la police des constructions pour le non-respect des réalisations de différents projets ou carrément de réalisations sauvages. Certains dossiers sont toujours en cours de procédure.

La Cour des comptes du canton qui s'est penchée sur cette problématique qui est récurrente dans de nombreuses communes a suggéré que ce genre d'interventions qui sont chronophages et qui demandent parfois l'appui de soutien extérieur, devraient être refacturées aux personnes impliquées dans ces démarches et ne plus être prises en charge par le denier public.

Mais pour ce faire il faut créer une liste et une tarification des prestations qui pourront être refacturées aux personnes concernées par le biais d'un règlement qui doit être adapté et soumis pour approbation au conseil communal.

Police + Police du commerce licences et horaires

Le Municipal de Police a suivi le cours RLVCR et est assermenté (plus éventuellement un employé communal).

Le Municipal de Police peut mettre des amendes d'ordre et peut procéder à des avis de dénonciations, ainsi que porter plainte auprès de la Gendarmerie.

Le Municipal de Police constate des accidents et peut appeler le 117.

Le Municipal de Police est en relations tant avec la gendarmerie d'Echallens qu'avec la Police de proximité.

Le Municipal de Police au sens de la Police du Commerce assure le suivi des patentes restaurants ou commerces avec ou sans alcool.

Participation aux séances d'information de la part de la Gendarmerie pour les Syndics et les Municipaux de Police.

Suivi des plaintes pour vandalisme (terrain de foot , dépose de sacs non-officiels, suivi par exemple des squatters à l'auberge).

Participation aux assemblées et séances de l'Association Vaudoise des Services de Sécurité Publique (AVSSP).

Suivi des objets trouvés, du littering, bruit et voisinage, plaques étrangères à régulariser

Mise à jour et ratification du Règlement de Police (ancien de 1990).

Formation, Jeunesse et Cultes, Action sociale

EFAJE :

Membre du CODIR depuis sa création

En moyenne une séance par mois

Assemblée Générale ordinaire - 2 par année

Libération des salaires et divers paiements mensuels

Occasionnellement visites de structures (réalité du terrain)

A venir en 2023 : réorganisation du CODIR avec en moyenne deux séances par mois

ASIRE :

Membre du CODIR depuis Septembre 2021

2 séances par mois

Assemblée Générale - 4 par année

Chargée de projet (ambition 2030 – chaque membre du CODIR a un objectif à atteindre selon un plan établi sur la durée de la législature)

CET : CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Membre politique (4 secteurs : enseignant, parents, société civile et politique)
Représentante de la Commune aux Assemblées - 4 par année
Lien entre le CET et le CODIR de l'ASIRE

COMMUNAUTE EMMAÜS ETAGNIERES :

Membre du CODIR
6 séances par années
Assemblée générale – 1 par année

ASSOCIATION ARC-EN-CIEL :

Membre du CODIR
6 séances par année environ

SDE :

- 1 séance en début d'année afin de faire le calendrier des manifestations et permettre un échange en direct avec les responsables des sociétés villageoises

CIP :

Réunion de gestion des frais de cultes et du cimetière
Actuellement projet de rénovation de l'ancienne église d'Assens

PAROISSE PROTESTANTE DU TALENT :

Assemblée 2 par année

LUDOTHEQUE :

Assemblée 1 à 2 par année

BIBLIOTHEQUE INTERCOMMUNALE :

Assemblée Générale 1 à 2 par année

RECONDANTE COMMUNALE :

- BCI (Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers) - 1 à 2 séances par année
- RSRL (Réseau Santé Région Lausanne) - 1 à 2 séances par année
- APROMAD (Association pour le maintien à domicile dont dépendent les CMS) –
2 séances par année
- ASSOCIATION DE LA MAISON DU BLE ET DU PAIN 1 séance par année

Commentaires sur les comptes 2022

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

RESULTAT DES COMPTES

Après les écritures de bouclage le compte de fonctionnement montre un **excédent de revenus** de **CHF 2029.91** alors que le budget 2022 prévoyait un excédent de charges de **CHF 117'662.00**.

Ce résultat positif est basé sur des rentrées fiscales avec un taux de l'impôt communal à **73 points**. En 2022, la valeur du point d'impôt, en fonction du décompte provisoire de péréquation 2022, est de CHF 47'190.00 (CHF 42'645.00 selon décompte final de péréquation de 2021).

L'écart budget-comptes est pour les charges de CHF 1'492'522.53, alors qu'il est de CHF 1'612'214.44 pour les revenus.

Pour cet exercice, l'écart principal pour les revenus provient entre autres des revenus des impôts alors que pour les charges, l'écart provient des amortissements, des bâtiments et des attributions aux fonds pour charges futures.

Si l'on fait abstraction des opérations comptables, on constate que la **marge d'autofinancement**, à savoir le résultat purement financier (cash-flow), est de **CHF 1'935'282.00**.

La marge d'autofinancement moyenne des dix dernières années est maintenant de **CHF 834'193.00**.

Cette année, les finances de notre commune connaissent un résultat que l'on peut qualifier d'excellent en grande partie dû à des rentrées fiscales supérieures aux attentes pour les postes habituellement pris en compte et également non prévues au chapitre de l'impôt sur les successions.

Attributions aux fonds de réserve

De plus amples explications vous sont données dans ces commentaires concernant les différents éléments des comptes annuels.

Le montant total des attributions aux financements spéciaux (fonds de réserves) est de **CHF 895'009.44**.

Pour rappel, les chapitres suivants

45 - Ordures ménagères

46 – Epuration

font partie des centres budgétaires pour lesquels une **taxe affectée** est prélevée, c'est-à-dire que **les taxes encaissées ne peuvent être utilisées que dans le cadre de ces chapitres**, l'excédent de revenu éventuel étant obligatoirement attribué à un fonds de réserve spécifique.

Pour les deux chapitres évoqués, il n'y a pas d'attribution effectuée dans le cadre des financements spéciaux.

Les attributions aux réserves sont résumées ci-après :

Chapitre	Montant	Compte au bilan
230 – Fonds perte sur débiteurs	CHF 32'234.00	2820.03 Risques s. impôts
230 – Fonds perte sur débiteurs (Déb.)	CHF 6'775.44	2820.04 DuCroire(Per.
230 – Réserves non ventilées	CHF 836'000.00	2820.11 Fds Charges Fut.
358 – Immeuble Etang 7	CHF 20'000.00	2820.13 Fds rénov. Etang 7

Prélèvements aux fonds de réserve

Le montant des prélèvements aux fonds de réserves est de **CHF 31'232.88**. Il se situe dans le chapitre suivant :

Chapitre	Montant	Compte au bilan
460 – Réseau d'égout et épur.	CHF 31'232.88	2800.00 Rés. Eg. et Epu.

Amortissements du patrimoine administratif

Le montant total des amortissements obligatoires du patrimoine administratif (compte par nature 331) porté au budget 2022 est de **CHF 418'185.00**. Le montant effectif de ces amortissements est de **CHF 423'485.00**.

Un amortissement de CHF 5'300.00, non prévu au budget 2022, au service de l'urbanisme en relation avec la révision du plan général d'affectation explique cette différence.

Les amortissements du patrimoine administratif se présentent comme suit :

Chapitre	Budget	Effectif	Compte au bilan
351 – Maison de commune	65'000.00	65'000.00	1430.09 Maison de commune
353 – Collège Ch. de l'Etang 3	45'000.00	45'000.00	1430.21 Ren. Collège Etang 3
354 – UAPE	56'000.00	56'000.00	1430.18 Construction UAPE
354 – UAPE	4'385.00	4'385.00	1430.19 Aménag. Ext. UAPE
355 – Centre sportif	20'000.00	20'000.00	1430.11 Ext. Centre sportif
358 – Immeuble Ch.Etang 7	9'300.00	9'300.00	1430.14 Terr. Imm. Ch. Etang 7
358 – Immeuble Ch.Etang 7	126'000.00	126'000.00	1430.20 Imm. Ch. Etang 7
421 – Urbanisme	0.00	5'300.00	1700.01 Rév. Plan Gén. Affecta.
430 – Réseau routier	27'000.00	27'000.00	1410.33 Feux signal. RC 401
430 – Réseau routier	15'000.00	15'000.00	1410.34 Réf. Pré des Sauges

430 – Réseau routier	25'000.00	25'000.00	1410.32 Part PN Crêts/RC
430 – Réseau routier	20'000.00	20'000.00	1410.29 Part.supp. PN Rippes
441 – Espaces verts, Pl. jeux	5'500.00	5'500.00	1410.30 Pl. sports collèges

Le montant des amortissements supplémentaires du patrimoine administratif (compte par nature 332) est de **CHF 595'990.02** qui se décompose comme suit :

Chapitre		Montant	Compte au bilan
354 – UAPE	CHF	290'000.00	1430.18 Construction UAPE
358 – Imm. Ch. Etang 7	CHF	222'800.00	1430.14 Aquis.Terrain Borgeaud
421 – Urbanisme	CHF	50'000.00	1700.01 Elaboration Plan Aff. Comm.
452 – Déchetterie	CHF	33'190.02	1410.19 Barrière déchetterie

Amortissements du patrimoine financier

Les amortissements du patrimoine financier (code par nature **330**) se montent à **CHF 95'831.34**. Le plan comptable est ainsi fait qu'il cumule sous cette même rubrique les véritables amortissements du patrimoine financier (postes 1230.xx au bilan) et les défalcatons (pertes sur débiteurs).

Un montant de **CHF 45'409.04** représente des défalcatons aux chapitres **210 – Impôts** et un montant de **CHF 422.30** représente des défalcatons aux chapitres **450 – Ordures ménagères et déchetterie**.

En outre, l'amortissement suivant a été effectué :

Chapitre	Budget	Effectif	Compte au bilan
352 – Immeuble Bourg 1	50'000.00	50'000.00	1230.01 Imm. Bourg 1

Imputations internes

Les imputations internes (codes par nature 390 et 490) servent à répartir des charges et revenus entre les chapitres de la comptabilité.

Le montant des imputations internes est de **CHF 608'860.14**. Ces imputations internes sont stables par rapport à celles budgétées de CHF 626'674.00.

Le détail n'est pas repris ici. Ces imputations servent à répartir des traitements, des intérêts passifs, des loyers ainsi que les charges sociales entre les différents chapitres.

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

Pour rappel, le compte des investissements sert à contrôler, séparément du compte de fonctionnement, toutes les dépenses et recettes concernant les postes du

patrimoine administratif au bilan, c'est-à-dire tous les équipements, constructions, participations liées à des tâches **d'utilité publique**.

Le montant total des dépenses d'investissements 2022 du patrimoine administratif est de **CHF 73'048.07**. Ces dépenses se répartissent dans les chapitres suivants :

Chapitre	Montant	Compte au bilan
421 – Service de l'urbanisme	CHF 3'774.80	1700.01 – Révision PGA
433 – Voirie	CHF 36'083.25	1460.03 – Crédit achat véhicules
452 – Déchetterie	CHF 33'190.02	1410.19 – Barrière déchetterie

Hormis les reprises d'amortissements obligatoires du patrimoine administratif, il n'y a pas de recettes d'investissement lors de cet exercice.

Le tableau des investissements en annexe résume toutes ces opérations. En outre, il traite comme investissements les postes du patrimoine financier (postes 1230). Ceux-ci font partie des biens réalisables, parce que non soumis à la clause d'utilité publique. Aucune dépense ni recette ne figurent dans les postes 1230 en 2022.

BILAN

Principes d'analyse du bilan

L'analyse de la structure du Bilan permet notamment de contrôler 2 points importants :

1. S'assurer que la couverture financière des fonds de réserve est suffisante.
2. Contrôler que le niveau des emprunts à moyen et long terme n'est pas supérieur au montant total des immobilisations (patrimoines administratifs et financiers).

La théorie relative à l'équilibre des comptes des collectivités publiques et la notion « Budget zéro » préconise que les emprunts bancaires ne doivent être conclus que pour les investissements. Pour assurer cet équilibre, il est indispensable que le remboursement financier des emprunts soit au moins équivalent, et en tout cas pas inférieur, aux amortissements comptables.

Actif disponible et fonds de réserve

L'examen du bilan de la comptabilité communale au 31 décembre 2022 permet de faire ressortir les éléments suivants (arrondis au franc) :

Actif disponible (total des postes 110 à 113, sauf 1230.x)	CHF	3'653'921.00
./. engagements (total des postes 200, 230 et 259)		381'014.00
Disponibles net	CHF	3'272'907.00

On remarque qu'au passif du bilan le total des fonds de réserves comptables, (chap. 28) est de	CHF	3'040'609.00
--	-----	---------------------

Le taux de couverture des réserves qui était de 81,11 % en 2021 passe à **107,64 %** en 2022.

L'excédent financier qui constitue un fonds d'amortissement est de **CHF 232'298.00**.

Utilisation des emprunts

En ce qui concerne l'utilisation des emprunts la situation est la suivante :

Immobilisations (patrimoines administratif et financier)	CHF	9'227'490.00
Total des emprunts (chapitres 210 et 220)		8'442'500.00

Excédent d'immobilisations	CHF	784'990.00

A noter que les actions « Romande Energie » sont introduites au bilan à leur valeur nominale soit CHF 10'000.00 (400 actions nominatives à CHF 25.00) poste 1200.02.

A fin avril 2023, les 400 actions Romande Energie valaient CHF 500'000.00 générant ainsi une substantielle réserve latente.

En finalité, nous constatons une augmentation des réserves de CHF 863'777.00 alors que dans le même temps l'actif disponible a augmenté de CHF 1'579'437.00 ce qui nous permet de retrouver une couverture financière des fonds de réserve.

ANALYSE FINANCIERE

La méthode d'analyse financière applicable aux collectivités publiques se base sur les éléments cités ci-après. Les chiffres-clés à dégager de la comptabilité sont les suivants :

MA = Marge d'Autofinancement. Cet indicateur exprime l'autonomie financière d'une collectivité. L'excédent des recettes courantes sur les dépenses courantes constitue la marge d'autofinancement. Elle correspond à la notion de **cash flow** dans l'économie d'exploitation (bénéfice avant amortissement).

EN = Endettement Net. C'est l'excédent de l'endettement total sur les actifs financiers ou disponibilités, soit actifs mobiliers exigibles de suite ou à terme.

RFE = Revenus de Fonctionnement Epurés

INP = Intérêts Passifs

DIN = Dépenses d'Investissement Nettes (de l'exercice)

Les 4 ratios principaux et leurs interprétations sont :

MA / EN = capacité de financement de l'endettement.
de 0 % à 4,99 % : résultat insuffisant
de 5 % à 14,99 % : résultat moyen
dès 15 % et plus : résultat bon

MA / RFE = Capacité d'autofinancement
de 0 % à 9,99 % : résultat insuffisant

de 10 % à 19,99 % : résultat moyen
dès 20 % : résultat bon

INP / RFE = Quotité des intérêts
de 0 % à 4,99 % : résultat bon
de 5 % à 9,99 % : résultat moyen
dès 10 % : résultat insuffisant

MA / DIN = Degré d'autofinancement
de 0 % à 49,99 % : résultat insuffisant
de 50 % à 79,99 % : résultat moyen
dès 80 % : résultat bon

Application à l'exercice 2022

Pour l'exercice 2022, les montants correspondant aux chiffres-clés, arrondis au franc, sont les suivants :

		2021	2022
MA	= Marge d'Autofinancement	1'044'031.00	1'935'282.00
EN	= Endettement Net	7'031'827.00	5'169'593.00
RFE	= Revenus de Fonctionnement Epurés	5'855'810.00	6'964'596.00
INP	= Intérêts Passifs	47'529.00	45'063.00
DIN	= Dépenses d'Investissement Nettes	158'340.00	73'048.00

Ce qui donne pour 2022 les ratios suivants :

MA/EN	=	37.43%	(14.85% en 2021)	Bon
MA/RFE	=	27.78%	(17.82% en 2021)	Bon
INP / RFE	=	0.65%	(0.81% en 2021)	Bon
MA/DIN	=	2649%	(659.35% en 2021)	Bon

L'exercice 2022, comme les trois précédents, est un très bon exercice avec une marge d'autofinancement de **CHF 1'935'282.00** qui est largement supérieure à la marge annuelle moyenne des 10 dernières années (**CHF 834'019.00**).

La capacité de financement de l'endettement (MA/EN = **37.43%**) indique que, sur la base des résultats 2022, la Commune est à même théoriquement de ramener son endettement net à zéro sur une période de 3 ans ce qui est tout à fait correct.

La capacité d'autofinancement (MA/RFE = **27.78%**) va dans le même sens. En dépassant la valeur cible de 20%, le résultat 2022 est bien supérieur à la valeur moyenne 2021 des communes vaudoises qui est de 10,5 %.

Le ratio de quotité des intérêts (INP/RFE = **0.65%**), qui indique la part des revenus consacrée au paiement des intérêts se situe nettement au-dessous du seuil critique de 5%.

Le taux d'intérêt moyen des emprunts au 31.12.2022 est de **0.56%**.

Le degré d'autofinancement (MA/DIN) est de **2649%**. Cet excellent ratio n'est toutefois guère significatif sur un seul exercice car il dépend des investissements nets réalisés et une analyse sur la durée est en ce sens plus réaliste.

Avant de commenter cette analyse, il convient de répéter quelques précisions à propos de celle-ci. Contrairement à l'analyse que produit le SCRIS (Service Cantonal de Recherche et d'Information Statistique), les terrains et bâtiments du patrimoine financier (postes 1230.x au bilan) **ne font pas partie** de l'actif disponible mais des immobilisations. La justification se trouve dans le fait que l'on ne peut pas considérer ces biens-fonds comme du réalisable à court terme. De plus, ils génèrent des revenus dont la commune ne saurait se passer.

L'endettement net dans le cadre de la méthode appliquée ici est donc plus important que dans la méthode SCRIS. Cette différence est conséquente puisque le total des postes 1230.x est de **Fr. 1'179'017.00**. Rappelons en outre que les dépenses et recettes de ces mêmes postes sont considérées comme des investissements.

Financement des investissements

Le montant des investissements bruts 2022 est de **CHF 73'048.00**. Il n'est pas financé par les recettes d'investissements (**CHF 0.00**). Les investissements nets se montent à **CHF 73'048.00**. Ce montant est totalement pris en charge par la marge d'autofinancement (**CHF 1'935'282.00**).

Pour les 10 dernières années, les investissements bruts (**CHF 10'552'356.00**) ont été financés à hauteur de **6.22%** par les recettes (**CHF 656'118.00**). Le solde, à savoir les investissements nets (**CHF 9'896'239.00**) est partiellement pris en charge par le cumul des marges d'autofinancement de la même période (**CHF 8'340'193.00**).

Le degré d'autofinancement MA/DIN moyen des dix dernières années est ainsi de **84.3%** ce qui est bon si l'on considère les importants investissements entrepris dans la période 2016 - 2020.

Évolution de l'endettement

L'excédent de la marge d'autofinancement par rapport aux investissements nets est de **CHF 1'862'234.00** ce qui représente le montant de la diminution de l'endettement net au bilan.

Celui-ci est maintenant de **CHF 5'169'593.00**.

L'endettement total, quant à lui, diminue de **CHF 282'797.00** passant de **CHF 9'106'311.00** à **CHF 8'823'514.00**.

Au terme de l'exercice 2022, l'endettement total par habitant est de **CHF 7'666.00** (**CHF 7'933.00** en 2021). En comparaison, l'endettement total 2021 par habitant pour l'ensemble des communes vaudoises, sans Lausanne, était de CHF 5'799.00. En incluant Lausanne cette valeur passe à CHF 7'894.00. La Commune d'Etagnières se situe donc au-dessous de la moyenne des communes vaudoises.

L'endettement net par habitant passe de **CHF 6'125.00** en 2021 à **CHF 4'492.00** en 2022.

CONCLUSIONS

Comme déjà énoncé dans les conclusions de l'exercice 2021, la diminution et le contrôle des investissements des exercices antérieurs a permis à la Commune de retrouver une capacité à investir.

Ces investissements ont été réalisés pendant les années 2020 surtout et plus faiblement en 2021 et 2022 au regard des dépenses d'investissement consenties pour les infrastructures routières en 2021 et des faibles dépenses d'investissement effectuées en 2022 pour les véhicules de voirie ainsi que le portail d'accès à la déchetterie.

Ces investissements contenus ont bien entendu eu une incidence directe sur les résultats de l'exercice 2022 et les ratios qui s'y rapportent.

Rappelons que le ratio de "Quotité de dette brute" qui met en relation les emprunts avec les revenus de fonctionnement financiers est en situation bonne lorsque la quotité est au-dessous de 100%. Elle est moyenne à mauvaise de 100 à 200% et elle est critique au-delà. La limite maximale est de 250%.

De 2021 à 2022, ce ratio, au regard des investissements réalisés, a fortement diminué. Il est ainsi passé de la valeur de **150.2%** à **121.2%**. Les emprunts ont diminué de CHF **355'000.00** et les revenus de fonctionnement épurés, auquel ce ratio se réfère, ont augmenté de CHF **1'108'786.00**.

A fin 2022, le montant actuel des emprunts sollicités est de **CHF 8'442'500.00** alors que le plafond d'emprunts est de **CHF 14,1 millions**.

L'évolution de l'endettement est le reflet des engagements réalisés. Malgré que nous ne soyons pas à la limite de notre plafond d'endettement, nous devons, par la poursuite d'une gestion rigoureuse, continuer à guider notre action et orienter nos choix futurs afin de diminuer cette quotité de dette brute. Cela dans le but de pouvoir faire face aux investissements que nous devons réaliser à court, moyen et long termes.

Réaliser les équipements de demain et investir judicieusement doit guider nos actions. En ce sens, la Municipalité sera attentive aux opportunités de développement des infrastructures communales et agira afin de mettre à disposition de notre population des outils d'accueil et un cadre de vie agréable. Dans cette éventualité, les crédits d'investissements adéquats seront proposés à l'approbation du Législatif.

L'Exécutif, malgré les difficultés rencontrées par le report de charges du canton auprès des communes, maintient sa détermination de tout mettre en œuvre afin de conserver l'équilibre des finances communales.

Comme déjà indiqué, le résultat de l'exercice 2022 est excellent au regard des contributions cantonales qui sont imposées mais également en raison du produit non budgété de l'impôt sur les successions et donations pour un montant de CHF **556'775.00**.

Par ailleurs, force est de constater que les effets de la crise sanitaire vécue en 2020 et 2021 ont eu moins de conséquences qu'imaginé et ce principalement au regard des rentrées fiscales des personnes tant physiques que morales qui ont augmenté pour ce qui est de l'impôt sur le revenu et la fortune de CHF 317'369.00 dans le résultat des comptes sous revue.

Dans ce sens, le résultat de l'exercice 2023 sera intéressant afin de voir si cette tendance quant aux rentrées fiscales de base se maintient.

Le dégagement d'une marge d'autofinancement de CHF 1'935'282.00 (qui est la plus importante marge d'autofinancement réalisée ces trente dernières années) nous permet de contribuer à l'atteinte de nos objectifs.

La situation géopolitique reste toutefois délicate et un renversement de tendance peut très vite s'effectuer comme nous le vivons actuellement avec un retour marqué de l'inflation qui aura forcément des conséquences pour l'économie donc également sur les résultats des exercices à venir. Aussi, nous devons être attentifs à l'évolution de ces prochaines années par une maîtrise des investissements à réaliser.

Comme les années passées, nous attendrons le conseil d'automne pour l'approbation de l'arrêté d'imposition 2024. Cela permettra de connaître, de la part du Canton, les montants de la péréquation et de la facture sociale et de soumettre au Conseil communal, en complète connaissance de cause, les décisions nécessaires au respect des principes de gestion des finances communales.

L'accord trouvé entre le Canton et les Associations de communes devrait, en principe voir la nouvelle péréquation financière vaudoise entrer en vigueur pour l'exercice 2025. Dans cette perspective, nous espérons une détente de la pression financière imposée actuellement aux communes.

La Commune d'Etagnières continue son développement avec l'objectif de croître de façon raisonnée et sans à-coups au gré des vellétés de réalisation des surfaces constructibles. Il faut toutefois être conscient que les effets de l'entrée en vigueur de la révision de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT) ne manquent pas de créer des difficultés aux communes au regard de leur planification.

Dans cette optique, la finalisation de notre plan d'aménagement communal ainsi que du plan partiel d'affectation du secteur de la nouvelle gare du LEB devrait rapidement cerner les possibilités offertes pour le développement futur du village.

Les années qui viennent seront pleines de défis pour notre commune mais, pour certains d'entre eux, nous sommes hélas dépendants de décisions qui ne favorisent pas toujours une réalisation selon les planifications que nous nous fixons. Nous faisons notre maximum pour diminuer les effets de cette situation tout en œuvrant afin de faire avancer les dossiers.

Les projets qui se profilent sont en relation avec les aménagements routiers qui résulteront des projets ferroviaires du LEB en traversée de localité qui devraient être effectifs lors de cette décennie et qui vous ont été présentés lors du conseil communal du 30 mars 2023 (mise en service du nouveau quai provisoire à fin 2024 pour respecter la LHand et nouvelle gare souterraine à l'horizon 2028-2031 à hauteur de la salle de l'Etang). Avant cela, les entretiens et rénovations d'infrastructures (infrastructures de la salle de l'Etang, Place de jeux entre la salle de l'Etang et le bâtiment scolaire du ch. de l'Etang 3, restauration de l'ancienne église d'Assens, extension des infrastructures du

centre sportif, etc...) nécessiteront des investissements que la Municipalité essaiera de contenir au regard de l'objectif de diminution de l'endettement précédemment évoqué.

Faisons-en sorte de permettre à notre commune, par une gestion rigoureuse des finances communales, la concrétisation demain des réalisations projetées, tout en restant ouvert aux opportunités non prévues qui peuvent se présenter.

C'est dans ce sens que la Municipalité a la volonté de poursuivre une politique garante d'une saine gestion du ménage communal et répondant aux attentes d'une population qui évolue et qui a également de nouvelles attentes.

En finalité, nous profitons d'adresser nos remerciements à toutes celles et ceux qui oeuvrent pour le bien de notre commune.

Comptes adoptés par la Municipalité dans sa séance du 1er mai 2023.

Commentaires adoptés par la Municipalité dans sa séance du 15 mai 2023.

Objet soumis à l'approbation du Conseil communal du 22 juin 2023.

Au nom de la Municipalité d'Etagnières

Le Syndic



P. Favre



La Secrétaire

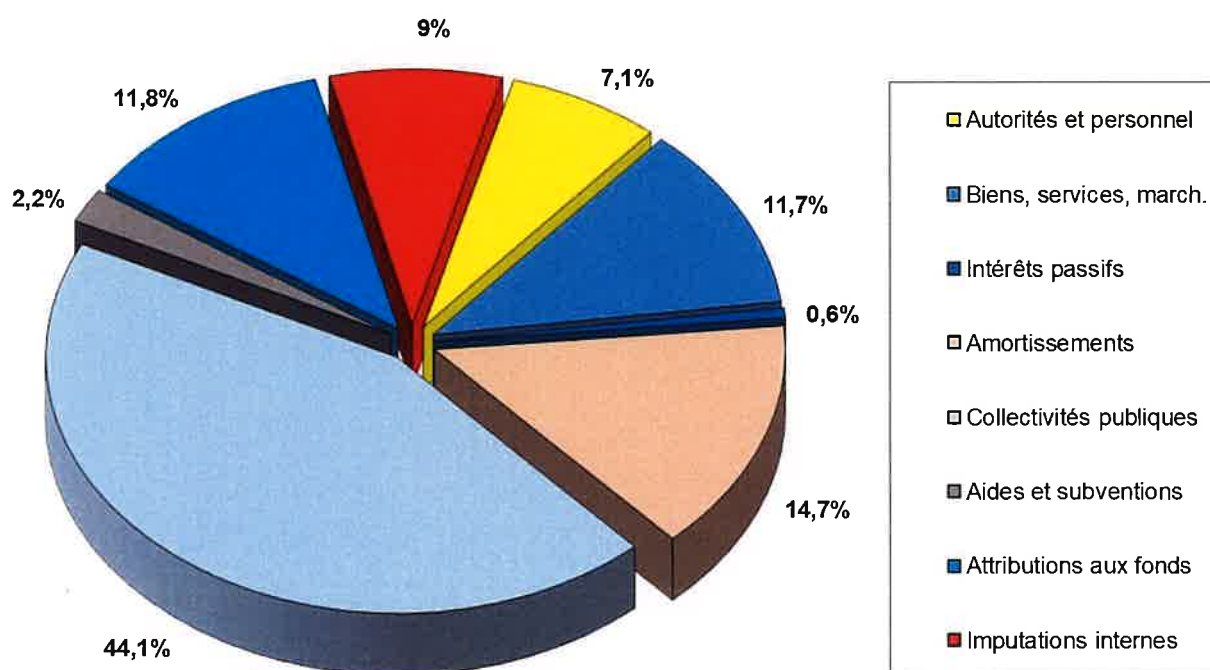


E. Thomet

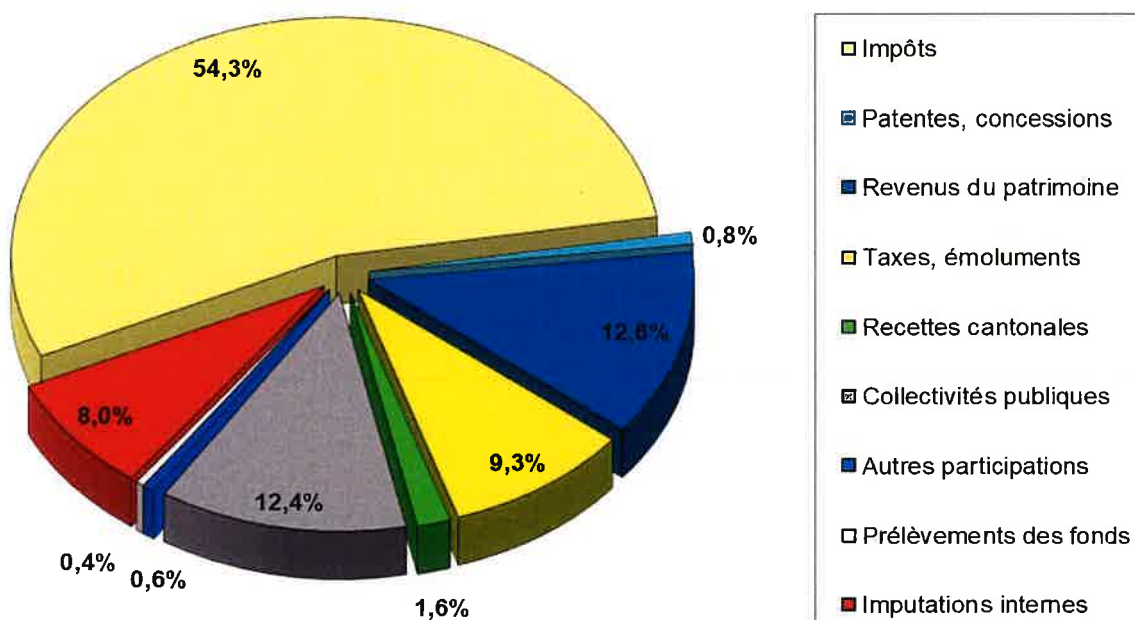
Etagnières, le 22 juin 2023

2. Tableaux et graphiques

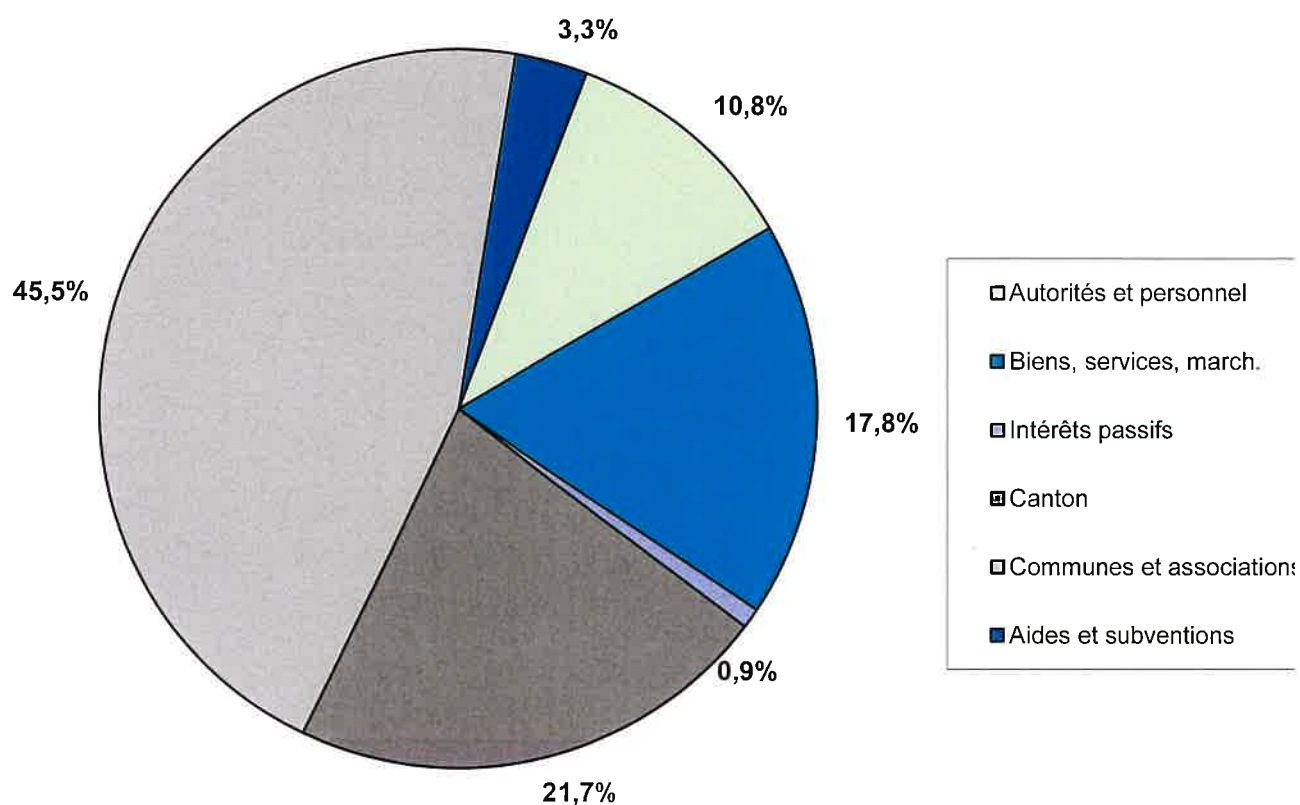
Répartition des charges par nature



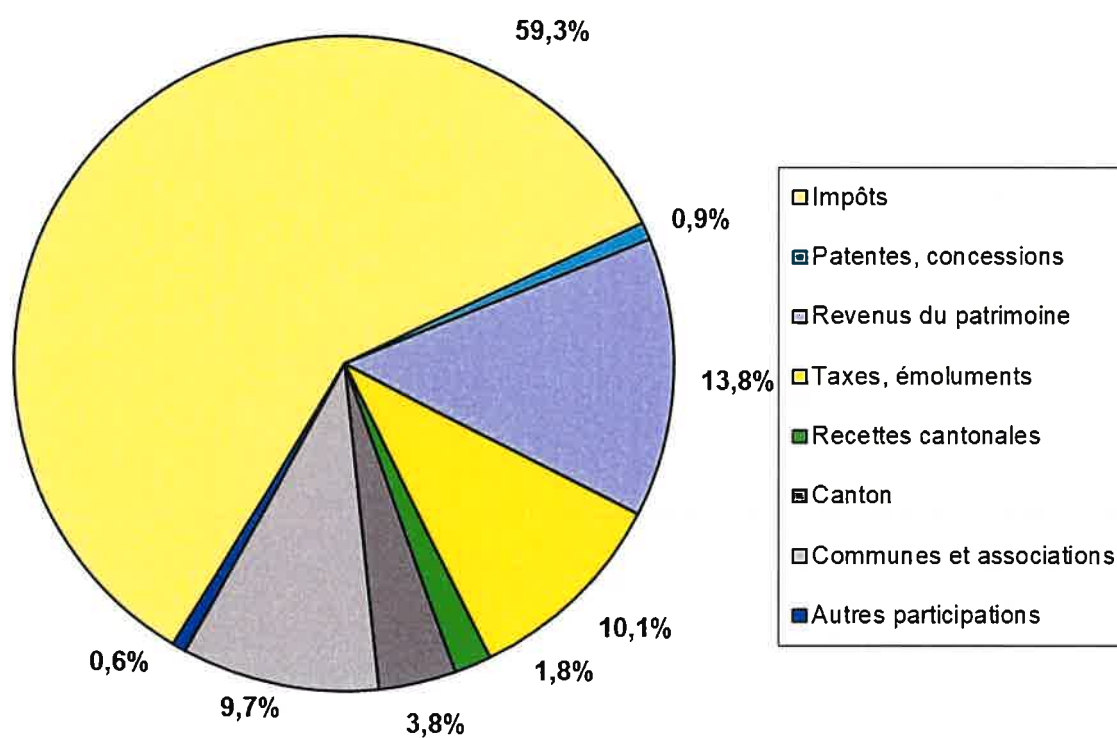
Répartition des revenus par nature



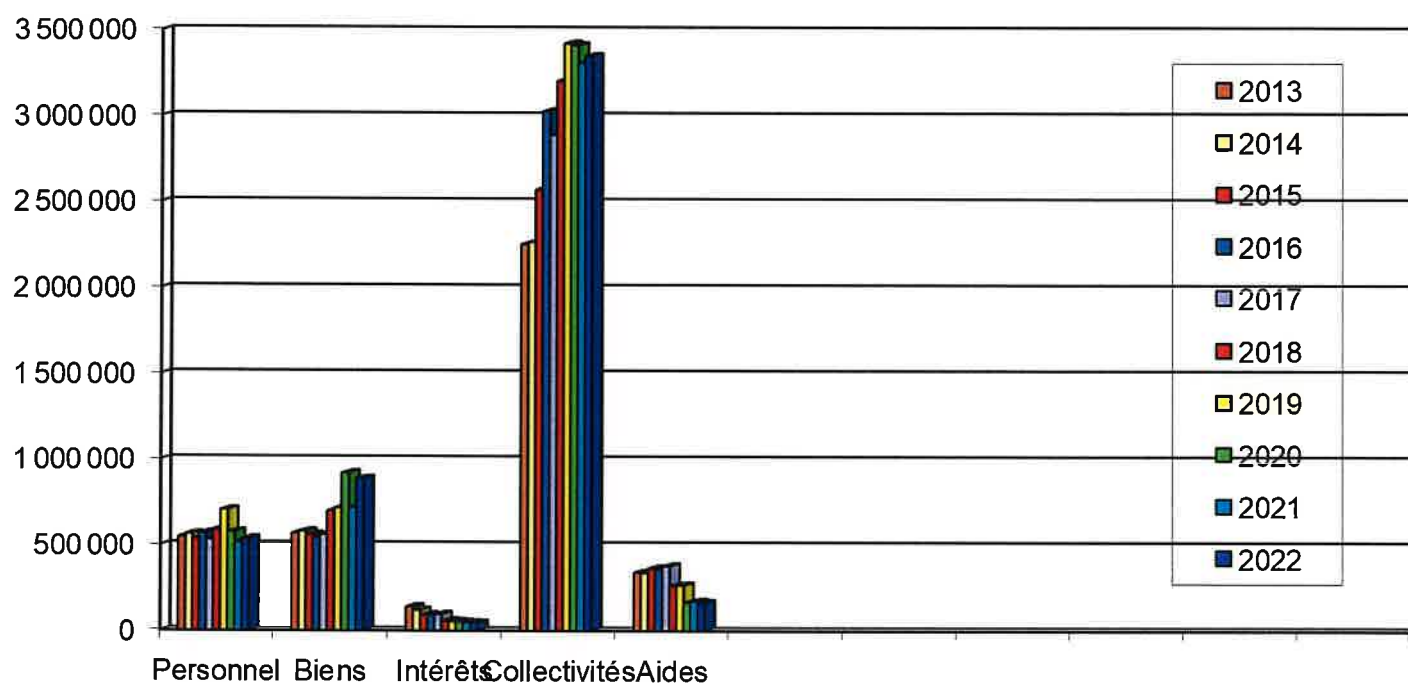
Répartition des dépenses courantes



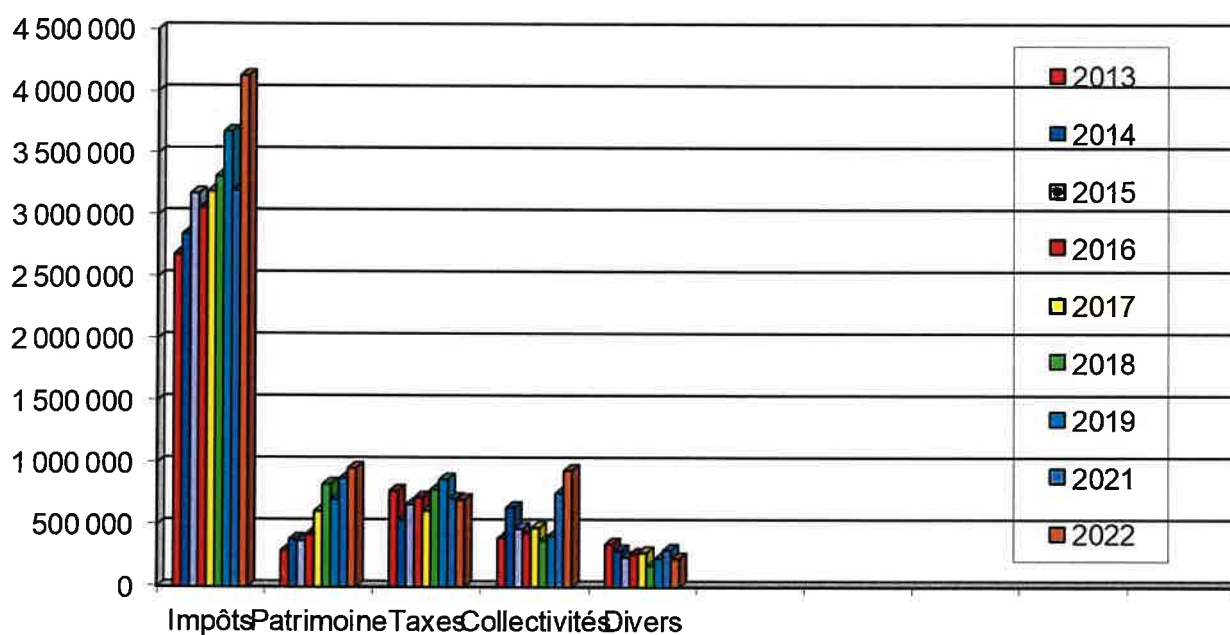
Répartition des recettes courantes



Evolution des dépenses courantes



Evolution des recettes courantes



ANALYSE DES FINANCES COMMUNALES Montants par habitant

Commune d'Etagnières

Années	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total
Nombre habitants	1080	1106	1146	1118	1119	1118	1143	1148	1148	1151	
COMPTES DE FONCTIONNEMENT											
Revenus RFE	4 168	4 255	4 304	4 397	4 625	4 907	5 155	5 247	5 101	6 051	48 211
Charges CFE	3 618	3 538	3 639	4 114	3 996	4 342	4 536	4 507	4 191	4 370	40 850
Marge d'autofinancement MA	550	718	666	283	630	564	620	740	909	1 681	7 361

COMPTES D'INVESTISSEMENTS

Dépenses	118	178	488	2 919	2 595	740	1 393	741	138	63	9 373
Recettes	9	74	3	26	56	266	144	6	0	0	584
Investissement net DIN	109	104	484	2 893	2 538	474	1 249	735	138	63	8 789

BILAN FIN D'ANNEE

Actif disponible AD	2 218	2 637	1 585	4 880	2 778	2 346	2 211	1 672	1 807	3 175	
Endettement total ET	5 123	4 860	3 548	9 503	9 306	8 790	9 143	8 569	7 932	7 666	
Endettement net EN	2 905	2 223	1 964	4 623	6 527	6 443	6 932	6 897	6 125	4 491	
Modification EN		-682	-259	2 659	1 904	-84	489	-35	-772	-1 634	

ANALYSE DES INVESTISSEMENTS

Par habitant

Investissements bruts	10 552 356	9 373
Investissements nets	9 896 239	8 789
Taux d'autofinancement des investissements bruts	79,04%	
Taux d'autofinancement des investissements nets	84,28%	

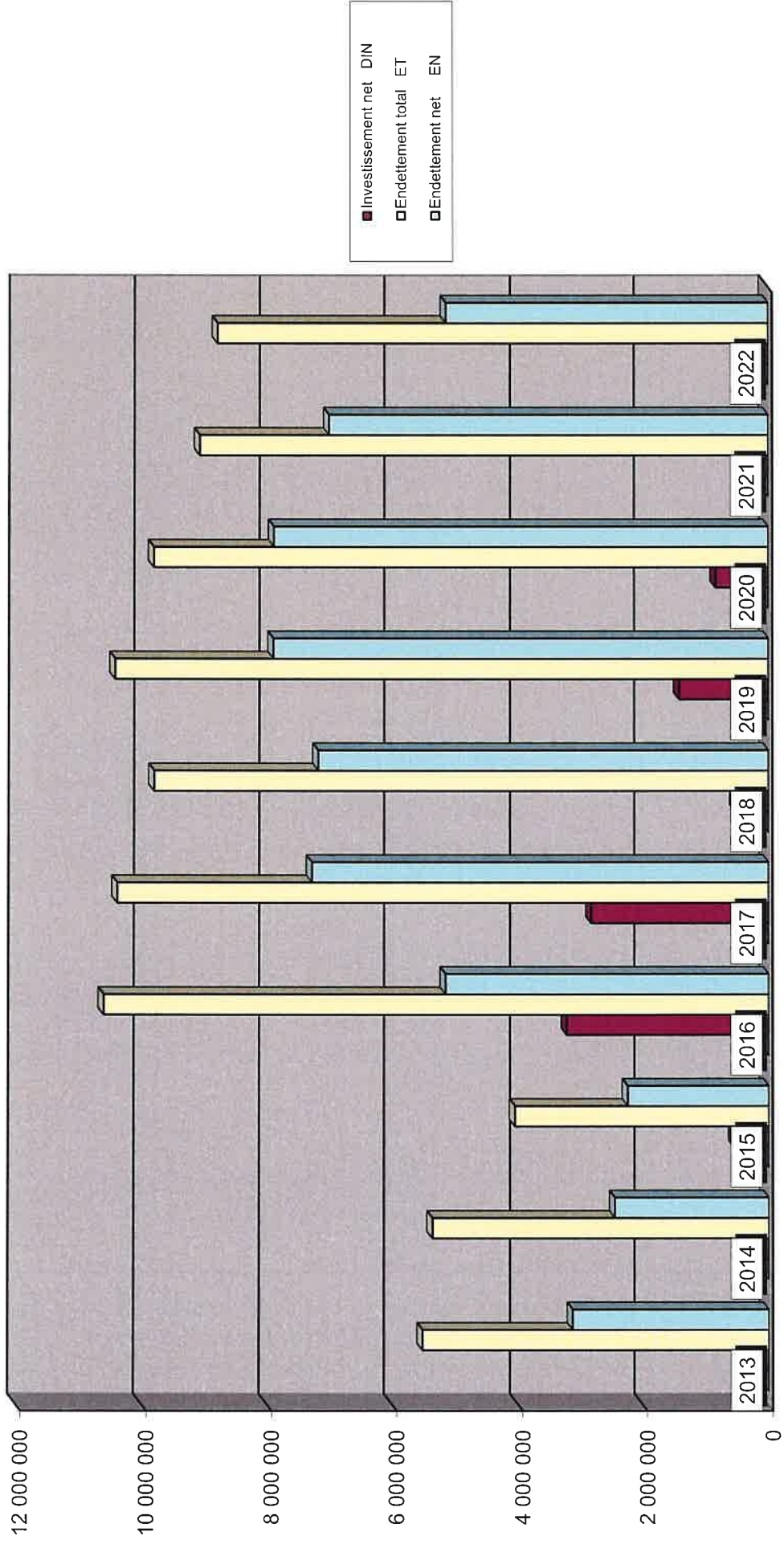
Commune d'Etagnières

Evolution du compte de fonctionnement



Commune d'Etagnières

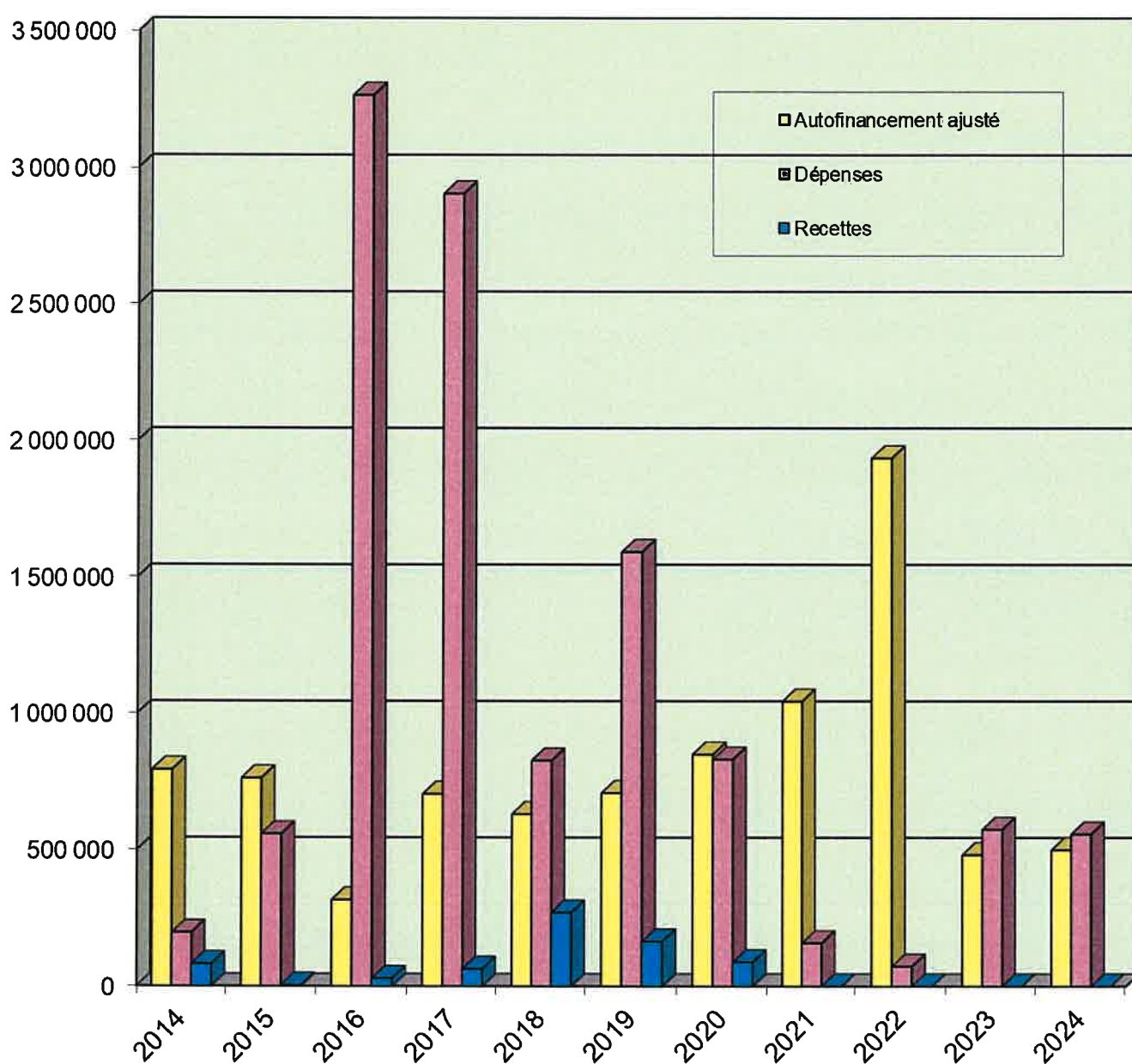
Evolution de l'endettement



Dépenses d'investissements

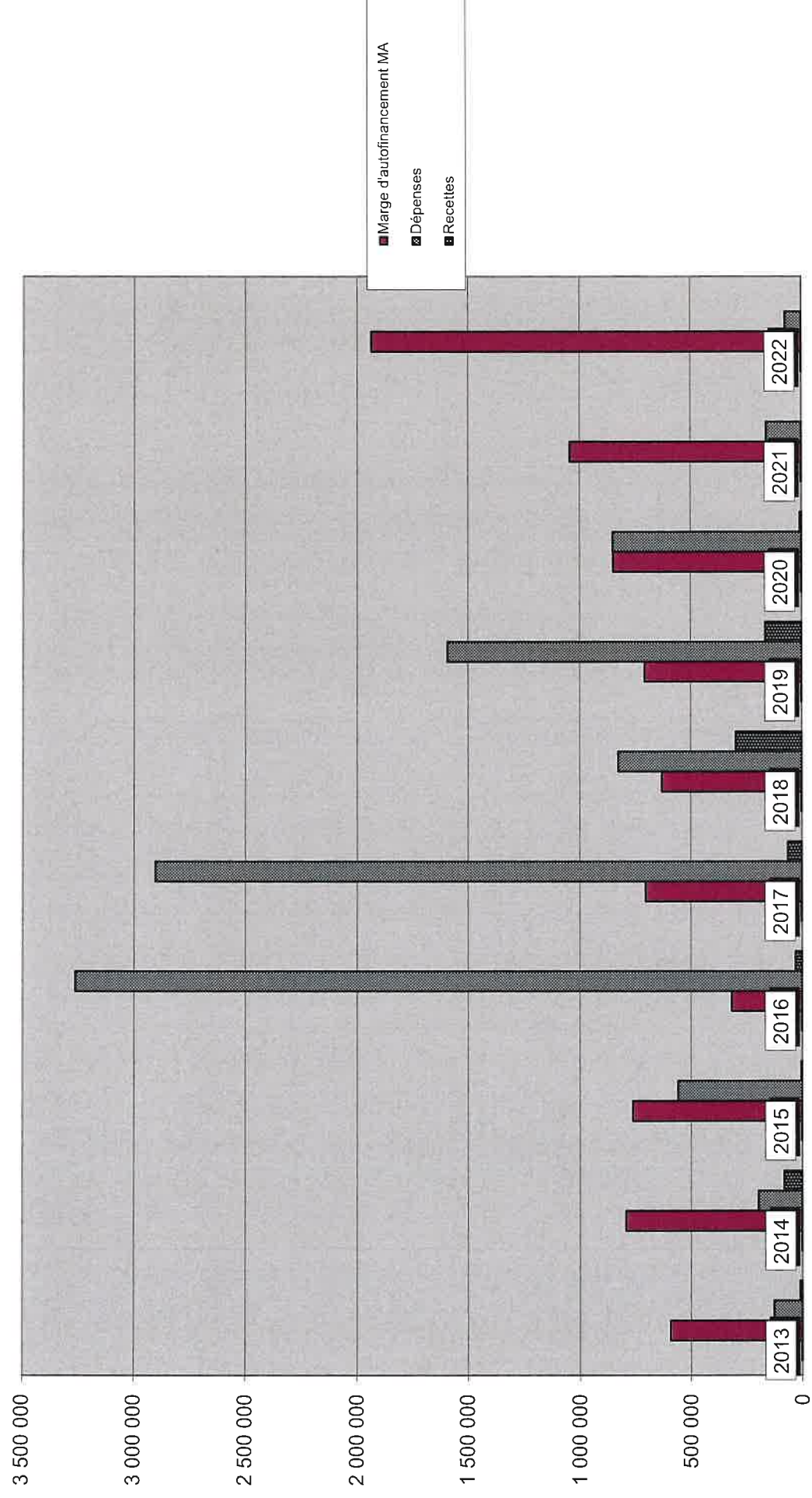
Finalisés 2014-2022 - Planification 2023 - 2024

Financement des investissements



Commune d'Etagnières

Financement des investissements



Analyse des finances communales

Commune d'Etagnières

Exercice 2022

VARIATION DU BILAN

ACTIF		DEBUT	FIN	VARIATION
Actif disponible	AD	2 074 484,11	3 653 920,67	1 579 436,56
Immobilisations		10 223 917,10	9 227 490,15	-996 426,95
Avances aux financements sp.		0,00	0,00	0,00
Découvert		0,00	0,00	0,00
Total		12 298 401,21	12 881 410,82	583 009,61
PASSIF				
Endettement total	ET	9 106 310,89	8 823 514,03	-282 796,86
Fonds et réserves		2 176 832,31	3 040 608,87	863 776,56
Capital		1 015 258,01	1 017 287,92	2 029,91
Total		12 298 401,21	12 881 410,82	583 009,61
Endettement net	EN	7 031 826,78	5 169 593,36	-1 862 233,42

EPURATION DES ELEMENTS COMPTABLES

COMPTE DE FONCTIONNEMENT	CHARGES	REVENUS	DIFFERENCE
Résultat publié	7 602 659,53	7 604 689,44	2 029,91
A DEDUIRE			
Amortissements	1 069 475,02		-1 069 475,02
Mouvements réserves	895 009,44	31 232,88	-863 776,56
Imputations internes	608 860,14	608 860,14	0,00
Charges et revenus épurés CFE - RFE	5 029 314,93	6 964 596,42	1 935 281,49 MA

COMPTE DES INVESTISSEMENTS	DEPENSES	RECETTES	DIFFERENCE
Résultat publié	73 048,07	0,00	73 048,07 DIN

RATIOS

	Taux communal	Valeurs idéales
MA/EN Capacité de financement de l'endettement	37,44%	> 15.00%
MA/RFE Capacité d'autofinancement	27,79%	> 20.00%
MA/DIN Degré d'autofinancement	2649,33%	> 80.00%
INP/RFE Quotité d'intérêts passifs	0,65%	< 5.00%
Quotité de la dette brute	121,22%	< 100.00%
Quotité de la charge d'intérêts nets	-13,15%	< 1.00%

INP Intérêts passifs 45 062,84 INP

Commune d'Etagnières

Exercice 2022

Structure du bilan

1. Couverture financière des réserves

Disponible net	3 272 906,64	Réserves annoncées	3 040 608,87
Taux de couverture	107,64%	Ecart	232 297,77
Appréciation	Bon		

2. Emprunts par rapport aux immobilisations

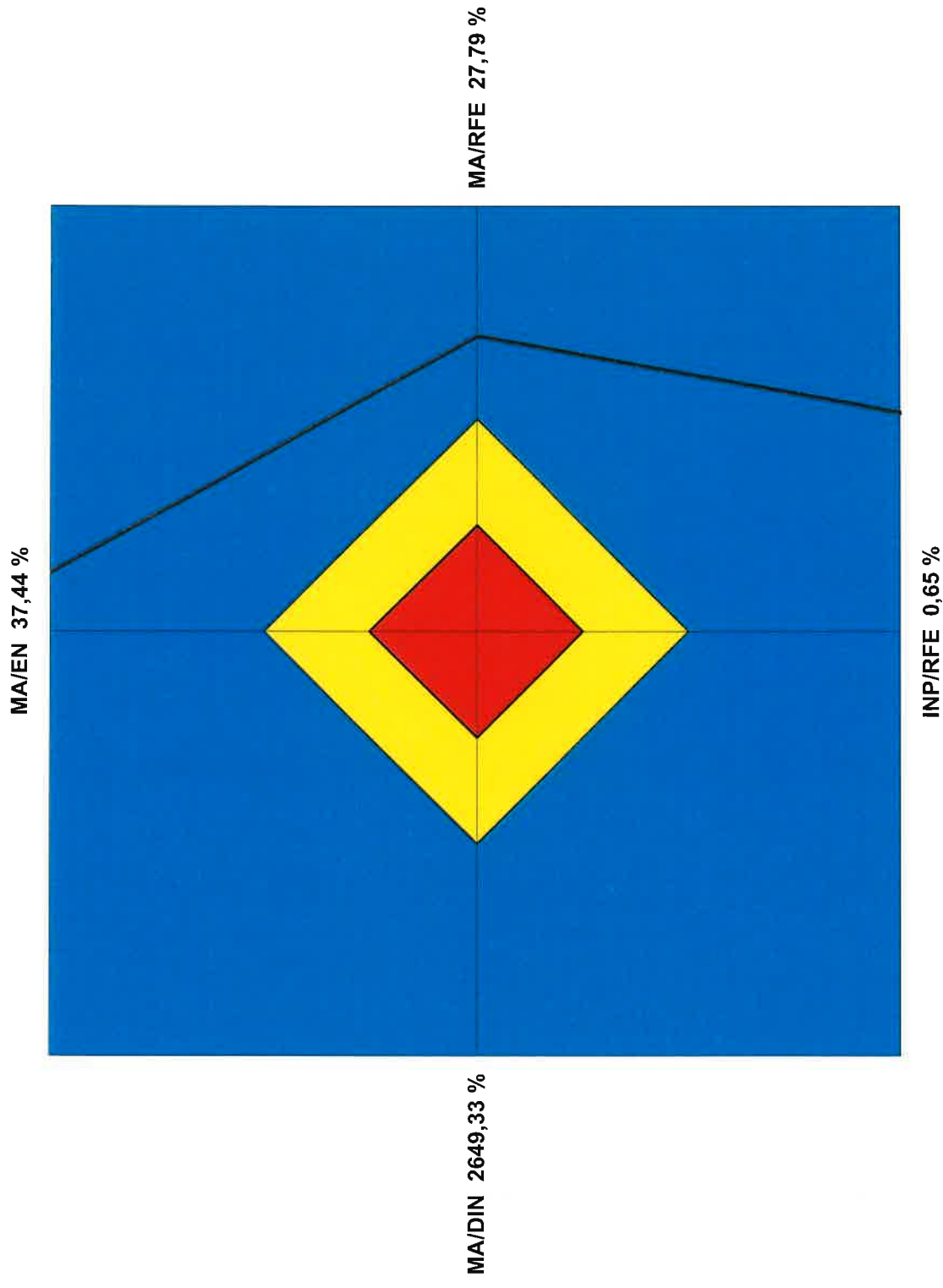
Immobilisations	9 227 490,15	Emprunts à long terme	8 442 500,00
		Ecart	784 990,15
Appréciation	Immobilisations partiellement autofinancées		

3. Structure du bilan

	Ecart net	1 017 287,92
Appréciation	Structure du bilan correcte	

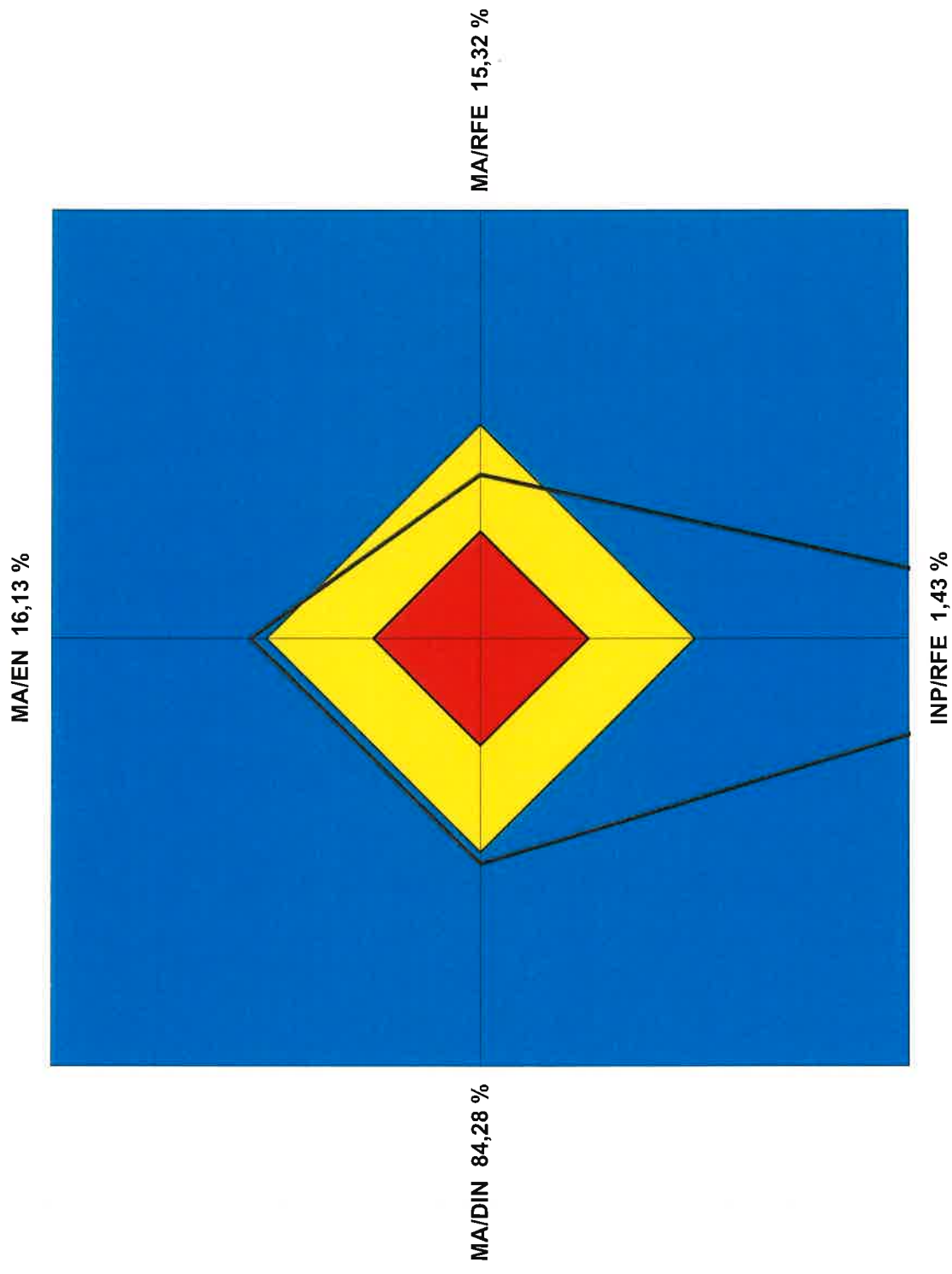
Commune d'Etagnières

Les 4 ratios de l'analyse financière du dernier exercice



Commune d'Etagnières

Les 4 ratios de l'analyse financière Ratios moyens sur 10 ans



3. Compte de fonctionnement

Comptes de fonctionnement
(par chapitres)

		Charges	Comptes 2022 Revenus	Charges	Budget 2022 Revenus	Charges	Comptes 2021 Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	902'011.80	454'937.99	957'220	461'180	852'637.00	446'437.87
10	Autorités	147'004.50	5'330.00	140'100		115'598.81	
101	Conseil communal	26'505.50		21'200		16'653.65	
300.00	Traitements et jetons de présence	19'157.50		17'000		10'148.00	
306.00	Indemnités et remboursements de frais	50.00		200		677.75	
310.00	Imprimés et fournitures de bureau	2'704.75		500		1'475.65	
317.00	Réceptions, manifestations et cadeaux	4'593.25		3'500		4'352.25	
102	Municipalité	120'499.00	5'330.00	118'900		98'945.16	
300.00	Traitements et vacations	103'615.40		105'000		87'020.75	
303.00	Assurances sociales	6'294.60		7'400		7'713.86	
306.00	Indemnités et remboursements de frais	5'599.00		1'500		1'575.00	
317.00	Réceptions, manifestations et cadeaux	4'990.00		5'000		2'635.55	
436.00	Remboursements de tiers		5'330.00				
11	Administration	160'948.50	46'768.84	171'480	27'300	160'743.10	36'167.03
110	Agence postale	74'840.90	44'779.20	81'530	27'300	76'587.42	35'128.35
306.00	La Poste, indemnisation et remboursement de frais	10.00				20.00	
311.00	La Poste, achats de mobilier, matériel et machines divers à charge de la commune	133.55		150			
315.00	La Poste, entretien d'objets mobiliers divers à charge de la commune	646.20		1'000		680.50	
318.10	La Poste, frais bancaires à cause de Jeronimo	125.58		100		125.66	
318.21	La Poste, taxes ccp 14-731693-8 propre au Service postal	245.33		300		269.02	
390.00	Imputation interne du loyer communal (351)	9'600.00		9'600		9'600.00	

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
390.01	Imput. interne du traitement de l'agent postal (200)	64'080.24		70'380		65'892.24	
436.00	Remboursements de tiers sur charges sociales				500		
436.02	Autres remboursements de tiers		0.10				189.40
465.01	La Poste, ristourne de La Poste sur vente timbres		285.70		200		44.00
465.02	La Poste, ristourne de La Poste sur livrets récép.+PostPac etc.				100		
465.03	La Poste, ristourne de La Poste sur vignettes autoroutières		372.50		500		233.75
465.25	La Poste, Rémunération du partenaire selon contrat de Poste CH SA		44'120.90		26 000		34'661.20
111	Greffé municipal	44'887.12		49'300		46'156.40	
390.00	Imputation interne de traitement	44'887.12		48'300		46'156.40	
112	Frais d'administration	41'220.48	1'989.64	40'650		37'999.28	1'038.68
309.00	Autres charges administratives	140.00					
310.00	Imprimés et fournitures de bureau	4'169.10		3'000		4'155.65	
311.00	Achats de mobilier, matériel et machines	12.95		1'000		24.60	
315.00	Entretien d'objets mobiliers	998.20		500		510.30	
316.00	Redevances d'utilisation administrative	3'305.28		4'000		3'476.52	
317.00	Réceptions, manifestations et cadeaux	6'053.45		5'000		5'721.55	
317.01	Fête nationale du 1er août (dépenses à charge de la Commune)	4'453.70		4'000		1'889.55	
318.00	Frais de ports et administratifs de La Poste	4'326.66		4'000		3'300.15	
318.01	Frais de téléphone et de fax	5'283.90		5'000		5'766.25	
318.05	Site Internet "etagnieres.ch"	1'953.45		1'000		1'846.40	
318.06	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	5'752.05		5'500		6'786.00	
319.00	Cotisations, dons et frais divers	3'750.20		5'000		3'472.45	
351.00	Participations à des charges cantonales	20.00		50		20.00	

Comptes de fonctionnement
(par chapitres)

	Charges	Comptes 2022 Revenus	Charges	Budget 2022 Revenus	Charges	Comptes 2021 Revenus
352.00	Participations à des charges intercommunales		500			
365.00	Aides et dons		1'000			
390.00	Imputations internes de traitement	1'001.54	1'100		1'029.86	
436.00	Remboursements de tiers					1'038.68
13	Personnel et assurances	402'839.15	433'880	433'880	410'270.84	410'270.84
130	Personnel et assurances	402'839.15	433'880	433'880	410'270.84	410'270.84
301.00	Traitement du personnel	339'759.30	348'880		333'648.15	
303.00	Assurances sociales AVS/AC	29'591.23	32'150		29'575.77	
304.00	Caisse de pension	19'243.35	18'900		18'229.67	
305.00	Assurances accident et maladie	9'739.17	26'800		26'562.75	
306.00	Remboursement de frais	756.10	1'150		84.50	
309.00	Formation et autres charges	900.00	3'000			
317.00	Réceptions, manifestations et cadeaux	2'850.00	3'000		2'170.00	
436.03	Remboursements de tiers (APG)			7'796.05		4'057.10
490.00	Imputation interne charges du personnel			395'043.10		406'213.74
15	Culture et loisirs	33'418.45	37'300		32'681.35	
150	Culture et loisirs	33'418.45	37'300		32'681.35	
310.00	Achats mat.bureau po.bibliothèque communale	604.30	100			
311.00	Equipement de la bibliothèque communale		200			
317.00	Réceptions, manifestations et cadeaux	109.65	1'000		360.00	
319.00	Cotisations, dons et frais divers	16'644.00	17'000		16'272.00	
351.00	Participation au financement des écoles de musique	10'906.00	11'000		10'906.00	
365.00	Aides, subventions et contributions diverses	5'154.50	8'000		5'143.35	

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
17	Sports	25'135.20		30'300		23'846.40	
170	Sports	25'135.20		30'300		23'846.40	
311.00	Achats de matériel et outillage						
312.00	Achats d'eau, d'énergie, de combustible (tonneau sans plomb)	666.66		1'000		920.60	
314.00	Entretien des terrains	6'226.00		7'000		3'749.75	
314.01	Entretien des installations			1'000			
315.00	Entretien d'objets mobiliers, d'inst.techn.			1'000			
317.00	Mérites sportifs divers	512.75		1'500		940.00	
318.00	Honoraires et prestations de service	1'304.20		1'500		1'724.00	
365.00	Activités sportives, contributions diverses	1'600.00		1'000		1'550.00	
390.00	Imputations internes du loyer (355)	10'000.00		0'000		10'000.00	
390.01	Imputations internes des traitements	4'825.59		5'300		4'962.05	
18	Transports publics	111'235.60		122'160		93'161.05	
180	Transports publics	111'235.60		122'160		93'161.05	
365.00	Participation au bassin no 5 (art. 49 LCdF)	111'235.60		122'160		93'161.05	
19	Informatique	21'430.40		22'000		16'335.45	
190	Informatique	21'430.40		22'000		16'335.45	
311.00	Achats de mobilier, matériel et machines	2'732.55		5'000		459.95	
315.00	Entretien d'objets mobiliers	256.55		3'000		84.55	
318.00	Honoraires et prestations de services	18'441.30		14'000		15'790.95	

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2	FINANCES	1'985'263.70	5'204'412.16	1'087'443	3'912'844	1'424'162.98	4'188'108.82
20	Comptabilité, caisse communale	81'025.07	1'862.30	82'900		83'439.78	2'800.91
200	Comptabilité, caisse communale	81'025.07	1'862.30	82'900		83'439.78	2'800.91
306.00	Indemnités et remboursements de frais	120.00					
318.00	Frais de contentieux et de poursuites	2'127.15		2'000		2'793.46	
318.01	Honoraires et prestations de services	11'948.00		7'500		11'926.65	
390.00	Imputation interne de traitement	66'829.92		73'400		68'719.67	
422.00	Intérêts de retard		52.00				61.49
436.06	Remboursements frais de rappel et poursuites		1'810.30				2'739.42
21	Impôts	65'037.95	4'323'459.92	63'000	3'291'600	67'534.96	3'480'979.18
210	Impôts	65'037.95	4'323'459.92	63'000	3'291'600	67'534.96	3'480'979.18
318.00	Indemnités de perception	19'409.23		22'000		17'885.72	
329.00	Intérêts rémunérateurs	219.68		1'000		401.67	
330.00	Défalcons et remises	45'409.04		40'000		49'247.57	
400.01	Impôt sur le revenu des personnes physiques		2'578'050.91		2'400'000		2'329'469.28
400.02	Impôt sur la fortune des personnes physiques		281'848.78		250'000		270'709.42
400.03	Impôt à la source		75'719.17		50'000		64'995.76
401.01	Impôt sur le bénéfice des personnes morales		222'871.25		110'000		167'771.10
401.02	Impôt sur le capital des personnes morales		5'129.85		3'000		2'580.90
401.03	Impôt complémentaire sur les immeubles p.m.		23'854.75		10'000		17'341.25
402.00	Impôt foncier		274'534.45		270'000		265'040.45
404.00	Droits de mutation		100'106.80		75'000		55'425.75
405.00	Impôts sur les successions et donations		556'775.60				
406.00	Impôt sur les chiens		5'089.00		5'600		5'575.00
409.00	Impôts récupérés après défalcons		5'667.65		2'000		25'334.83
410.00	Patentes de boissons et tabacs		16'242.00		6'000		25'593.20
422.01	Intérêts moratoires		18'423.81		20'000		24'162.26

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
441.00	Part à l'impôt sur les gains immobiliers		23'724.10		50'000		177'250.50
441.01	Impôt sur les frontaliers		100'109.65		30'000		29'998.00
451.01	Compensation RFFA		35'312.15		10'000		19'731.48
22	Service financier	964'191.24	879'089.94	941'543	621'244	993'816.63	699'506.73
220	Service de la dette	46'441.24	45'420.99	46'394	45'694	48'860.63	47'684.63
318.00	Frais bancaires	1'195.80		1'200		1'332.00	
321.00	Intérêts des dettes à court terme	182.60					
322.19	0.63% PostFinance PF.003891 2015-2025 (2210.23), éch. 31.03.2025	2'165.63		2'284		2'480.63	
322.20	0.69% SUVA 2016-2028 (2210.24), éch. 01.02.2028	13'110.00		13'110		13'800.00	
322.21	0.35% Postfinance PF.004662, Bât scolaire Etang 7, 2016-2026 (2210.25), éch. 19.06.2026	8'925.00		8'925		9'240.00	
322.22	0.53% Postfinance PF.004663, Bât scolaire Etang 7, 2016-2029 (2210.26), éch. 20.06.2029	4'160.50		4'161		4'664.00	
322.24	0.22% PostFinance PF.005245, Bât scolaire Etang 7, 2018-2023 (2210.28), éch. 16.01.2023	3'025.00		3'025		3'135.00	
322.25	0.75% BCV C.5454.39.74, 2019-2030 (2210.29), éch. 04.04.2030	4'395.69		4'407		4'585.80	
322.26	0.75% BCV R 5463 97.18, 2019-2030 (2210.30), éch. 30.06.2030	9'281.02		9'282		9'623.20	
441.00	Redistribution de la taxe CO2 (via facture AVS)		358.15		500		156.00
490.01	Imputations internes des intérêts passifs (plusieurs positions)		45'062.84		45'194		47'528.63

Comptes de fonctionnement
(par chapitres)

		Charges	Comptes 2022 Revenus	Charges	Budget 2022 Revenus	Charges	Comptes 2021 Revenus
221	Rendements des titres et créances		14'908.25		15'000		14'976.00
422.00	Revenus des capitaux (BRUT avant i.a. au 1140.00)		14'908.25		15'000		14'976.00
222	Service financier	917'750.00	818'760.70	895'149	560'550	944'956.00	636'846.10
352.00	Attribution à provision péréquation	22'600.00					
352.02	Alimentation péréquation directe	895'150.00		895'149		944'956.00	30'631.10
411.00	Concession, redevance de Romande Energie SA		43'642.70		33'000		400'000.00
452.01	Retour péréquation directe		377'550.00		377'550		
452.02	Reprise provision péréquation				50'000		
452.04	Solde péréquation année précédente		297'568.00				13'215.00
452.99	Reprise provision facture péréquation						93'000.00
490.02	Rembours d'avances sur invest. antérieurs, réseau d'égouts (460)		100'000.00		100'000		100'000.00
23	Amortissements et réserves non ventilés	875'009.44				279'371.61	4'822.00
230	Amortissements et réserves non ventilés	875'009.44				279'371.61	4'822.00
380.00	Attribut. aux fonds pour pertes sur débiteurs	39'009.44				6'371.61	
380.01	Attrib. aux fonds pour charges futures	836'000.00				273'000.00	
480.00	Prélèvem. sur fonds de réserve et renouvel.						4'822.00

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Charges	Comptes 2022 Revenus	Charges	Budget 2022 Revenus	Charges	Comptes 2021 Revenus
3	DOMAINES ET BATIMENTS	1'466'067.46	1'097'649.36	870'124	964'326	969'895.23	967'619.67
31	Terrains		13'020.00		13'020		13'020.00
310	Terrains		13'020.00		13'020		13'020.00
423.00	Locations des parcelles communales		13'020.00		13'020		13'020.00
32	Forêts	26'206.40	27'924.30	32'000	12'000	43'339.41	28'053.95
320	Forêts	26'206.40	27'924.30	32'000	12'000	43'339.41	28'053.95
311.00	Achats de mobilier, matériel et machines	985.65				148.65	
313.00	Achats de plants et autres fournitures	3'080.60		2'000			
314.00	Entretien des forêts, gestion technique	13'340.10		20'000		21'963.10	
314.01	Entretien des chemins forestiers	1'292.40		1'000			
314.06	Entretien de l'étang au Bois-Neuf			2'000		1'121.85	
315.00	Entretien d'objets mobiliers, d'inst. techn.			1'000			
317.00	Réceptions, manifestations et cadeaux	560.00		1'000			
318.00	Honoraires et prestations de services	2'832.55		500		15'880.00	
319.00	Cotisations diverses	200.00		200		200.00	
390.00	Imputations internes des traitements	3'915.10		4'300		4'025.81	
435.00	Ventes de bois de service et d'industrie		18'969.75		5'000		1'762.90
435.01	Ventes de bois de feu		802.00		2'000		4'928.85
436.00	Remboursements de tiers		542.50				
451.00	Participations du Canton		7'610.45		5'000		21'362.20

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
35	Bâtiments	1'439'861.06	1'056'704.56	838'124	939'306	926'555.82	926'545.72
350	Eglise	6'953.37		7'300		5'688.99	
301.00	Traitements de conciergerie	1'860.00					
312.01	Achats d'eau	295.50		300		303.10	
312.02	Achats d'électricité	946.35		2'000		1'707.30	
314.00	Entretien de la chapelle	891.20		1'000		201.10	
315.00	Entretien d'objets mobiliers	31.50		500		445.90	
318.00	Honoraires et prestations de services	652.60		1'000		691.00	
390.02	Imputations internes des traitements	2'276.22		2'500		2'340.59	
351	Maison de commune	108'591.20	16'756.56	104'154	11'600	98'886.70	12'045.55
311.00	Achats de mobilier, matériel et machines	1'546.55		1'000		8.95	
312.01	Achats d'eau	117.80		2'000			
312.02	Achats d'électricité	2'458.25		2'500		3'117.65	
312.03	Achats de gaz	5'899.90		5'000		4'282.70	
313.00	Autres fournitures et marchandises	578.55		2'000		1'310.70	
314.00	Entretien de l'immeuble	3'493.57		6'000		760.10	
314.01	Entretien ascenseur Maison de Commune	9'861.55		3'500		5'849.50	
314.02	Entretien du Bâtiment Rue du Bourg 2 par entreprise	10'382.20		8'500		9'902.34	
315.00	Entretien d'objets mobiliers	880.00		1'000		1'010.00	
318.00	Honoraires et prestations de services	3'822.29		3'000		2'816.98	
331.00	Amortissements obligatoires, Maison de commune (du 1430.09)	65'000.00		65'000		65'000.00	
390.00	Imputations internes des intérêts passifs (220)	4'550.54		4'654		4'827.78	
427.00	Revenu locatif		5'750.00		2'000		1'900.00
436.00	Remboursements de tiers		1'406.56				545.55
490.00	Imputation interne du loyer (110)		9'600.00		9'600		9'600.00

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Comptes 2022 Revenus	Charges	Budget 2022 Revenus	Charges	Comptes 2021 Revenus
352	Immeuble locatif et commercial	114'702.23	95'848	157'500	105'780.96	159'431.60
311.00	Achats de mobilier, matériel et machines					
312.01	Achats d'eau	2'002.86	1'000		3'339.30	
312.02	Achats d'électricité	2'187.10	3'500		2'075.75	
313.00	Autres fournitures et marchandises		2'500		1'384.65	
314.00	Entretien de l'immeuble	10'929.25	1'000		2'054.75	
314.01	Entretien et réparation d'appartements	17'169.55	5'000		7'308.40	
315.00	Entretien d'objets mobiliers, d'inst. techn.	171.40	5'000		6'417.30	
318.00	Honoraires et prestations de services	21'423.32	1'500		22'026.15	
330.00	Amortissements du patrimoine financier (du 1230.01) (Construction bâtiment - 1992)	50'000.00	15'000		50'000.00	
390.00	Imputations internes des intérêts passifs (220)		50'000			
390.01	Imputation interne des traitements	5'446.86	5'448		5'650.87	50'381.40
423.00	Revenu locatif, locaux commerciaux, parking	5'371.89	5'900	49'500	5'523.79	107'232.00
423.01	Revenu locatif, 10 logements			107'000		818.20
436.00	Remboursements de tiers					1'000.00
490.01	Imputations int. de frais de chauffage (660)			1'000		
353	Collège (Chemin de l'Etang 3)	199'979.42	149'036	149'036	138'092.66	130'446.33
311.00	Achats de mobilier, matériel et machines	589.50	2'000		640.35	
312.01	Achats d'eau	2'056.35	3'000		2'415.00	
312.02	Achats d'électricité	4'714.55	7'500		7'103.65	
313.00	Autres fournitures et marchandises	2'497.30	3'000		3'617.10	
314.00	Entretien du collège	81'342.75	30'000		12'674.45	
314.01	Nettoyage par entreprise	31'145.65	34'000		37'944.55	
315.00	Entretien d'objets mobiliers, d'inst. techn.	13'496.05	5'000		568.35	
318.00	Honoraires et prestations de services	6'291.35	6'000		6'496.85	
331.02	Amortissements obligatoires, rénov.énerg. collège Etang 3 353.503.02 et 1430.21 (1'350'000.-)	45'000.00	45'000		53'400.00	
390.00	Imputations internes des intérêts passifs (220)					
390.01	Imputations internes des traitements	5'562.01	5'536		5'742.48	
		7'283.91	8'000		7'489.88	

Comptes de fonctionnement
(par chapitres)

	Charges	Comptes 2022 Revenus	Charges	Budget 2022 Revenus	Charges	Comptes 2021 Revenus
427.00	Locations diverses	3'950.00		3'000		4'103.85
427.01	Loyer payé par l'ASIRE	195'217.19		146'036		117'533.36
436.00	Remboursements de tiers	3'758.00				8'809.12
354	UAPE (Chemin de l'Etang 1)	136'077.43	76'095	136'400	152'239.03	136'503.11
311.00	Achats de mobilier, matériel et machines		300			
312.01	Achats d'eau	1'330.80	1'500		1'766.50	
313.00	Autres fournitures et marchandises	183.10	500			
314.00	Entretien du bâtiment de l'UAPE Ch.de l'Etang 1	1'888.70	2'000		975.20	
314.01	Entretien de l'UAPE Ch.de l'Etang 1 par entreprise		2'000		1'925.70	
315.00	Entretien d'objets mobiliers, d'inst. techn.	335.45	1'000		876.95	
318.00	Honoraires et prestations de services	2'031.25	2'000		2'043.15	
331.01	Amortissements obligatoires crédit 2'052'000, CCE 25.06.215 (1430.18 et 354.503.01)	56'000.00	56'000		56'000.00	
331.02	Amortissements obligatoires crédit 150'000 CCE 28.04.2016 (1430.19 et 354.503.02)	4'385.00	4'385		5'615.00	
332.00	Amortissements extraordinaires	290'000.00				
332.02	Amortissements supplémentaires crédit 150'000, CCE 25.06.215 (1430.19 et 354.503.02)				76'000.00	
390.01	Imputations internes des intérêts passifs (220)	6'440.05	6'410		7'036.53	
427.00	Loyer payé par le Jardin d'enfants (Arc-en-ciel)	2'400.00		2'400		2'400.00
427.01	Loyer payé par l'EFAJE pour l'UAPE Ch.de l'Etang 1	133'500.00		133'500		133'500.00
427.02	Vente courant électrique solaire			500		495.96
436.00	Remboursements de tiers	177.43				107.15

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
355	Centre sportif - Buvette et vestiaires	51'804.15	37'651.70	60'493	22'000	91'316.51	21'632.75
312.01	Achats d'eau	13'535.75		13'000		8'193.95	
312.02	Achats d'électricité			200			
314.00	Entretien du bâtiment	1'754.70		3'000		450.75	
314.01	Entretien des installations sportives	15'288.90		20'000		14'123.50	
315.00	Entretien du matériel d'exploitation	416.95		1'000		190.00	
315.01	Entretien des panneaux photovoltaïques			500			
318.00	Honoraires et prestations de services	807.85		2'500		2'054.85	
331.01	Amortissements obligatoires, extens. centre sport. (du 1430.11)	20'000.00		20'000		20'000.00	
332.00	Amortissements supplémentaires						
390.00	Imputations internes des intérêts passifs (220)			293		46'000.00	
427.00	Locations diverses		200.00		200	303.46	200.00
427.01	Vente courant électrique solaire		6'037.50		5'000		4'632.75
436.00	Remboursements de tiers		21'414.20		6'800		6'800.00
490.00	Imputations internes du loyer (170)		10'000.00		10'000		10'000.00
356	Sous-sol de la salle de l'Etang		63'480.00	2'000	63'480	275.75	63'480.00
311.00	Achats de mobilier, matériel et machines			500			
314.00	Entretien de l'immeuble			1'000		275.75	
315.00	Entretien d'objets mobiliers, d'inst. techn.			500			
427.00	Locations diverses		41'480.00		41 480		41'480.00
490.00	Imputations internes du loyer (400+433+650)		22'000.00		22 000		22'000.00
357	Salle de l'Etang (Chemin de l'Etang 5)	134'710.07	71'208.85	109'000	52'000	95'788.98	59'250.15
311.00	Achats de mobilier, matériel et machines	118.45		1'000		100.00	
312.01	Achats d'eau	1'975.85		5'000		2'149.90	
312.02	Achats d'électricité	8'079.00		15'000		7'607.00	
312.03	Achats de gaz	42'308.40		16'000		32'253.55	

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
313.00	Autres fournitures et marchandises	4'467.35		3'000		842.60	
314.00	Entretien de l'immeuble	27'018.80		20'000		3'552.85	
314.01	Entretien salle Etang Ch.de l'Etang 5	24'076.85		22'000		30'529.60	
315.00	Entretien d'objets mobiliers, d'inst. techn.	13'016.71		12'000		4'649.10	
318.00	Honoraires et prestations de service	6'364.75		7'000		6'614.50	
390.01	Imputation interne des traitements					7'489.88	
390.02	Imputations internes des traitements	7'283.91		8'000			
427.00	Locations diverses		20'765.00		15'000		6'600.00
427.01	Loyer payé par l'ASIRE		25'200.00		37'000		33'600.00
436.00	Remboursements de tiers		4'089.65				1'310.70
490.10	Imputations internes Energie (358)		21'154.20				17'739.45
358	Immeuble pré. + parascolaire (Chemin de l'Etang 7)	459'505.42	358'309.51	231'998	335'890	232'937.19	332'306.23
311.00	Achats de mobilier, matériel et machines			500			
312.01	Achats d'eau	3'397.80		4'000		4'186.40	
312.02	Achats d'électricité	2'999.40		1'500		1'255.55	
312.03	Achats de gaz			16'000			
313.00	Autres fournitures et marchandises	2'761.75		3'000		3'692.20	
314.00	Entretien de l'immeuble	1'437.55		3'000		3'844.50	
314.01	Entretien part communale Ch.de l'Etang 7	8'452.00		7'000		9'514.20	
314.02	Entretien du 2ème étage construction mixte Ch.de l'Etang 7 par entreprise	6'465.95		8'000		6'010.90	
315.00	Entretien d'objets mobiliers, d'inst. techn.	3'718.30		4'000		611.10	
318.00	Honoraires et prestations de service	13'835.37		13'000		12'026.28	
318.01	Honoraires et prestations de service (Administration PPE)			500		1'000.00	
331.01	Amortissements obligatoires crédit 280'000, CCE 27.06.2013 (1430.14 et 358.503.03)	9'300.00		9'300		9'300.00	
331.03	Amortissements obligatoires crédit 4'110'000, CCE 28.04.2016 (1430.20 et 358.503.04)	126'000.00		126'000		126'000.00	

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
332.00	Amortissements supplémentaires crédit 50'000, CCE 21.03.2013 (1430.13 et 358.503.01)	222'800.00					
380.00	Attribution au fonds de rénovation bâtiment	20'000.00		20'000		20'000.00	
	Chemin de l'Etang 7 (2820.13)						
390.00	Imputations internes des intérêts passifs (220)	16'181.56		15'098		16'726.75	
390.03	Imputations internes des traitements	1'001.54		1'100		1'029.86	
390.10	Imputations internes Energie (357)	21'154.20				17'739.45	
427.01	Loyer payé par l'ASIRE pour bâtim.scolaire		39'650.31		40'000		39'226.74
	Ch.de l'Etang 7 (Lot 3)						
427.02	Loyer payé par l'EFAJE pour bâtim.scolaire		159'480.00		159'480		159'480.00
	Ch.de l'Etang 7 (Lot 1)						
427.03	Loyer payé pour surface commerciale dans le bâtim.scolaire Ch.de l'Etang 7 (Lot 4)		29'490.00		29'490		29'490.00
427.04	Loyer payé pour surfaces commerciales dans le bâtim.scolaire Ch.de l'Etang 7 (Lots 5 et 6)		42'120.00		42'120		42'120.00
427.05	Loyer payé pour appartement dans le bâtim.scolaire Ch.de l'Etang 7 (Lot 7)		20'400.00		20'400		20'400.00
427.06	Loyer payé pour appartement dans le bâtim.scolaire Ch.de l'Etang 7 (Lot 8)		20'550.00		20'400		20'400.00
427.07	Vente courant électrique solaire				500		968.00
436.00	Remboursements de tiers		274.34				
436.10	Remboursement de l'ASIRE		46'344.86		23'500		20'221.49
359	Immeuble rue du Bourg 4	1'020.85	11'510.76	2'200	11'400	5'549.05	11'450.00
314.00	Entretien de l'immeuble			1'000		444.35	
315.00	Entretien d'objets mobiliers, d'inst. techn.			500		4'796.50	
318.00	Honoraires et prestations de service			700		308.20	
427.00	Revenu locatif	1'020.85	11'400.00		11'400		11'450.00
436.00	Remboursements de tiers		110.76				

Comptes de fonctionnement
(par chapitres)

		Charges	Comptes 2022 Revenus	Charges	Budget 2022 Revenus	Charges	Comptes 2021 Revenus
4	INFRASTRUCTURES ET ENVIRONNEMENT	1'101'466.85	579'675.73	1'040'271	589'525	1'121'838.47	629'439.65
40	Services généraux	33'402.65		36'400		36'422.11	771.45
400	Services généraux	33'402.65		36'400		36'422.11	771.45
318.00	Honoraires et prestations de services			500		2'301.15	
390.00	Imputations internes des traitements	25'402.65		27'900		26'120.96	
390.01	Imputations internes du loyer (356)	8'000.00		8'000		8'000.00	
436.00	Remboursements de tiers						771.45
42	URBANISME ET NOUVELLES CONSTRUCTIONS	91'207.53	30'860.44	26'669	12'000	101'274.08	19'246.80
420	Service technique	23'060.48	30'860.44	16'669	12'000	23'277.38	19'246.80
310.00	Frais de mises à l'enquête publique	5'398.40		3'000		2'311.65	
316.00	Redevances d'utilisation	753.90		800		753.90	
318.00	Contrôles d'implantation	1'249.30		200		2'518.00	
352.00	Emoluments du service technique intercomm.	15'270.35		12'000		17'340.80	
390.00	Imputations internes des intérêts passifs (220)	388.53		669		353.03	
431.00	Emoluments sur les permis de construire		24'083.01		8'000		14'679.35
431.01	Emoluments sur les permis d'habiter, d'util.		6'777.43		4'000		4'567.45
421	Service de l'urbanisme	68'147.05		10'000		77'996.70	
318.00	Honoraires et prestations de service	12'847.05		10'000		3'796.70	
331.01	Amort. Oblig. Créd. Etud. Plan direct Zones Règl. Pol. Constr. (160'000.-, CCE 14.12.07)	5'300.00				74'200.00	
332.00	Amortissements extraordinaires Etude urbanisme	50'000.00					

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
43	Routes et voirie	319'155.95	15'910.10	322'232	6'500	315'516.68	16'309.75
430	Réseau routier	219'563.43	9'024.00	233'632	1'500	226'279.96	7'541.75
311.00	Achats de mobilier, matériel et machines	956.95		1'500			
313.00	Autres fournitures et marchandises	428.15		500		108.80	
314.00	Entretien du réseau routier et chemins AF	31'617.57		32'500		45'933.28	
314.01	Entretien/réparation barrières bordure RC 401B	4'015.05		3'000		514.80	
314.02	Frais de déneigement du réseau routier	7'999.80		15'000		19'115.85	
314.05	Entretien des chemins piétonniers communaux	1'043.00		1'000		270.75	
315.00	Entretien d'objets mobiliers, d'inst.techn.	1'066.90		1'000		720.65	
317.00	Réceptions, manifestations et cadeaux			500			
318.00	Honoraires et prestations de service	2'025.05				2'025.05	
331.06	Amortissements obligatoires, Régulations feux	27'000.00		27'000		27'057.00	
331.07	340'000.- CCE 04.10.2018-1410.33						
331.12	Amortiss. obligatoires, crédit d'ouvrage route et trottoir Pré des Sauges du 1410.34 et 430.501.08	15'000.00		15'000			
	Amortissements obligatoires, Part PN RC 401 + Rue des Crêts / 530'000 CCE 06.11.2017	25'000.00		25'000		25'000.00	
331.13	430.501.12						
	Amortissements obligatoires supp. PN Rippes / 600'000 CCE du 23.01.2017/ 1410.29	20'000.00		20'000		19'557.00	
390.00	Imputations internes des intérêts passifs (220)	5'837.27		6'432		6'209.54	
390.01	Imputations internes des traitements	77'573.69		85'200		79'767.24	
435.00	Prestations de service à des tiers		1'625.00		1'500		3'200.00
436.00	Remboursements de tiers		7'399.00				4'341.75
431	Eclairage public	41'314.55	1'636.10	29'500		28'781.30	3'768.00
311.00	Achats de mobilier, matériel et machines			500		7'317.15	
312.00	Eclairage public (tous les EP)	13'016.00		14'000		13'110.40	
314.01	Entretien de l'éclairage public	26'359.95		14'000		8'353.75	
318.00	Honoraires et prestations de service	1'938.60		1'000			

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Charges	Comptes 2022 Revenus	Charges	Budget 2022 Revenus	Charges	Comptes 2021 Revenus
436.00	Remboursements de tiers		1'636.10				3'768.00
432	Passage sous-route et ascenseur	8'201.70		5'000		7'897.65	
312.00	Achats d'eau, d'énergie, de combustible	1'023.25		1'500		1'028.00	
314.00	Entretien du passage sous-route	1'383.95		1'000		1'249.05	
314.01	Entretien de l'ascenseur	5'794.50		2'000		5'620.60	
318.00	Honoraires et prestations de service			500			
433	Voirie	42'249.62	5'250.00	46'000	5'000	47'784.26	5'000.00
311.00	Achats de mobilier, matériel et machines	3'242.00		3'000		13'944.85	
312.01	Achats énergie et combustible (tonneau Diesel)	1'328.96		1'000		860.90	
312.03	Achats énergie et combustible PIAGGIO VD 243 335 (anc.Hyundai)	2'617.75		2'000		2'364.40	
313.00	Autres fournitures et marchandises	12'771.60		4'000		4'777.10	
314.00	Entretien des "voiries"	450.00		1'000			
315.00	Entretien d'objets mobiliers, d'inst.techn.	445.80		500		21.55	
315.01	Entretien/accessoires HAKOTRAC-YANMAR	2'066.20		10'000		4'471.45	
315.03	Entretien/accessoires HYUNDAI VD 243 335	285.45		5'000		2'814.65	
318.03	Honoraires/prest.service HYUNDAI VD 243 335	3'302.70		3'000		2'571.36	
390.00	Imputations internes des traitements	7'739.16		8'500		7'958.00	
390.01	Imputations internes du loyer (356)	8'000.00	250.00	8'000		8'000.00	
436.00	Remboursement de tiers		5'000.00		5'000		5'000.00
490.00	Imputations internes des déchets (452)						

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
434	Equipement des manifestations	2'348.18		2'500		914.90	
311.00	Achats de mobilier, matériel et machines	1'174.80		1 000			
315.00	Entretien d'objets mobiliers, d'inst. techn.	1'173.38		1 000		914.90	
318.00	Honoraires et prestations de service			500			
435	Places et fontaines	5'478.47		5'600		3'858.61	
312.00	Achats d'eau, d'énergie, de combustible	431.15		500		493.35	
314.00	Entretien des places et cours			1'000		58.95	
314.01	Entretien des fontaines	3'135.29		2'000		1'340.22	
390.01	Imputations internes des traitements	1'912.03		2'100		1'966.09	
44	Parcs, promenades et cimetière	54'469.45		42'154		36'591.81	
441	Espaces verts - Place de jeux	49'321.58		37'454		31'481.00	
311.00	Achats de mobilier, matériel d'agrément	1'031.95		5'000		654.45	
312.01	Achats d'eau (sous compteur de la Maison de Commune)			2'000			
313.00	Autres fournitures, marchandises et fleurs	5'770.70		3'000		4'487.25	
314.00	Entretien des parcs et zones de loisirs	22'906.85		6'000		6'054.50	
315.00	Entretien d'objets mobiliers, d'inst. techn.	1'801.80		2'000		2'122.80	
318.00	Honoraires et prestations de services			500			
331.00	Amortissements obligatoires, Réaménagement place de sport entre les collèges (1410.30 et 441.501.02)	5'500.00		5'500		5'500.00	
390.00	Imputations internes des traitements	11'654.26		12'800		11'983.81	
390.01	Imputations internes des intérêts passifs (220)	656.02		654		678.19	

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
442	Cimetière	5'147.87		4'700		5'110.81	
311.00	Achats de mobilier, matériel et outillage			500			
314.00	Entretien du cimetière	2'234.30		1'000		2'114.86	
390.00	Imputations internes des traitements	2'913.57		3'200		2'995.95	
45	Ordures ménagères et déchetterie	244'187.60	173'861.52	216'634	176'843	207'216.79	168'294.65
450	Ordures ménagères et déchetterie	6'023.55	168'165.27	4'834	172'643	4'272.25	163'459.52
319.00	TVA 2.8 % - Taux forfaitaire AFC	5'601.25		4'834		4'272.25	
330.00	Défalcation sur taxes déchets (2006=21.330.9)	422.30					
434.00	Taxes sur les déchets des ménages		84'897.07		90'000		84'996.60
434.01	Taxes sur les déchets des résid. secondaires		329.94		300		329.94
434.02	Taxes sur les déchets des entreprises		19'480.70		18'000		17'515.20
434.03	Taxes sur les déchets provenant de la vente des sacs (de Gedrel SA)		50'114.25		52'000		49'065.12
434.09	TVA 7.7 % sur les taxes déchets		11'962.06		12'343		10'963.06
436.00	Remboursements de tiers		1'381.25				589.60
451	Ordures ménagères	58'612.30		70'000		64'205.76	
311.00	Achats de mobilier, matériel et machines			3'000		3'593.91	
314.00	Entretien de mobilier, matériel et machines	3'408.70		500			
318.00	Honoraires et prestations de services			8'000		5'563.80	
352.00	Elimination des ordures ménagères	55'203.60		58'000		55'048.05	
352.01	Traitement des déchets urbains			500			

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
452	Déchetterie communale	179'551.75	5'696.25	141'800	4'200	138'738.78	4'835.13
310.00	Imprimés et fournitures de bureau			100			
311.00	Achats de mobilier, matériel et machines			500		3'436.48	
314.00	Entretien de la déchetterie	214.30		2'000		5'230.95	
315.00	Entretien d'objets mobiliers, d'inst. techn.			1'000		9.60	
318.00	Honoraires et prestations de services	381.25		600		2'652.85	
332.00	Amortissements supplémentaires, déchetterie	33'190.02					
352.00	Elimination des déchets encombrants	48'433.25		48'000		49'054.12	
352.01	Elimination des déchets compostables	21'431.35		25'000		22'562.55	
352.02	Elimination du papier et du carton	7'671.35		10'000		7'067.25	
352.03	Elimination des verres	8'401.80		9'000		7'418.18	
352.04	Elimination des métaux (ménagers)	1'723.20		2'500		2'046.30	
352.05	Elimination des autres déchets recyclables (plast.+huiles)	862.65		2'000		1'017.80	
352.06	Elimination des déchets spéciaux, toxiques et pneus	300.50		1'000		1'148.65	
352.07	Elimination des autres déchets (inertes, carnés)	10'366.40		10'000		8'594.55	
352.08	Elimination des déchets de cuisine	18'722.40					
390.00	Imputations internes des traitements	22'853.28		25'100		23'499.50	
390.01	Imput. int. élimination déchets voirie (433j)	5'000.00		5'000		5'000.00	
431.00	Emoluments divers		924.00		200		528.00
436.00	Remboursements de tiers		4'772.25		4'000		4'307.13
46	Réseaux d'égouts et épuration	359'043.67	359'043.67	394'182	394'182	424'817.00	424'817.00
460	Réseaux d'égouts et épuration	359'043.67	359'043.67	394'182	394'182	424'817.00	424'817.00
314.00	Entretien des canalisations et collecteurs			20'000		20'921.20	
315.00	Entretien d'objets mobiliers, d'inst. techn.			3'000			
318.00	Honoraires et prestations de services	23'461.05		24'000		13'535.70	
319.00	TVA 2.8 % - Taux forfaitaire AFC	17'749.50		9'492		8'872.95	
352.00	Participations versées à l'AEM	186'812.00		190'000		188'440.15	

Comptes de fonctionnement
(par chapitres)

		Comptes 2022 Revenus	Charges	Budget 2022 Revenus	Charges	Comptes 2021 Revenus
381.00	Attributions au financem. spécial (2800.00)					
390.02	Rembours d'avances sur invest. antérieurs, réseau d'égouts (222)	100'000.00	45'590 100'000		91'080.91 100'000.00	
390.03	Imputations internes des traitements	1'912.03	2'100	20'000	1'966.09	55'260.00
434.00	Taxe unique de raccordement			1'000		
434.01	Taxe unique complémentaire de raccordement			110'000		108'867.45
434.02	Taxe annuelle d'entretien des collecteurs			235'000		223'312.48
434.03	Taxe annuelle d'épuration			28'182		29'833.16
434.09	TVA 7.7 % sur les recettes du chapitre 460			4.49		7'543.91
436.00	Remboursements de tiers			31'232.88		
481.00	Prélèvement sur financement spécial (2800.00)					
47	Cours d'eau		2'000			
470	Cours d'eau		2'000			
314.00	Entretien et curage des ruisseaux		2'000			
5	FORMATION, JEUNESSE ET CULTES	744'030.45	776'270		738'097.50	2'300.10
52	Enseignement primaire / secondaire	685'785.60	720'970		675'534.30	1'500.00
520	Enseignement primaire / secondaire	685'785.60	720'970		675'534.30	1'500.00
352.00	Particip. arrondissement scolaire Echallens (ASIRE)	584'692.70	614'328		573'784.18	
352.01	Particip. aux classes de développement				750.00	
352.02	Participations aux transports scolaires	101'092.90	105'642		100'955.12	
366.00	Frais de transports scolaires		1'000		45.00	
436.00	Remboursement de tiers					1'500.00

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
53	Enseignement spécialisé (Facture sociale)	30'000.00		30'000		28'000.00	
530	Enseignement spécialisé (Facture sociale)	30'000.00		30'000		28'000.00	
351.02	Bourse d'études et d'apprentissages	30'000.00		30'000		28'000.00	
56	Service médical et dentaire					4'099.10	800.10
560	Service médical et dentaire					4'099.10	800.10
352.00	Participations au déficit intercommunal (ASIRE dès le 01.09.2021)					2'870.00	
365.00	Frais des services médical et dentaire (ASIRE dès le 01.09.2021)					1'229.10	
432.00	Facturations de soins médicaux et dentaires (ASIRE dès le 01.09.2021)						800.10
58	Temples et cultes	28'244.85		25'300		30'464.10	
580	Temples et cultes	28'244.85		25'300		30'464.10	
352.00	Participations intercommunales	194.55		300		217.55	
365.00	CIP (paroisse St-Germain) et paroisse du Talent	28'050.30		25'000		30'246.55	

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Charges	Comptes 2022 Revenus	Charges	Budget 2022 Revenus	Charges	Comptes 2021 Revenus
6	SECURITE	266'075.15	42'196.45	276'636	14'600	267'370.42	17'953.70
60	Police	146'795.25	27'834.00	147'520	4'000	160'077.12	3'858.00
600	Police	146'795.25	27'834.00	147'520	4'000	160'077.12	3'858.00
310.00	Imprimés et fournitures de bureau			500			
318.00	Honoraires et prestations de services	20.00		200			
319.00	Cotisations diverses	100.00		100		100.00	
351.00	Réforme policière	146'220.00		146'220		150'743.00	
351.01	Réforme policière, décompte année précédente					8'766.00	
390.00	Imputations internes des traitements	455.25		500		468.12	
431.00	Emoluments de licences		2'164.00		2'500		1'628.00
436.00	Remboursement de tiers		23'340.00				
437.00	Amendes et contraventions perçues		2'330.00		1'500		2'230.00
61	Signalisation routière	7'165.65		5'500		367.80	
610	Signalisation routière	7'165.65		5'500		367.80	
311.00	Achats de mobilier et matériel spécialisé	6'189.95		3'000		249.35	
314.00	Entretien de la signalisation routière	975.70		1'500		118.45	
314.01	Entretien du marquage routier			1'000			

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
62	Contrôle des habitants	41'208.00	14'154.00	44'100	10'500	41'985.90	11'817.00
620	Contrôle des habitants	41'208.00	14'154.00	44'100	10'500	41'985.90	11'817.00
310.00	Imprimés et fournitures de bureau			200			
310.01	Passeports et cartes d'identité	1'835.80		1'500		1'442.95	
318.00	Honoraires et prestations de services	140.00		200		100.00	
351.00	Etrangers et asile - Taxes	5'362.00		5'000		5'615.00	
390.00	Imputation interne des traitements	33'870.20		37'200		34'827.95	
431.00	Emoluments divers		2'898.00		3'000		2'477.00
431.01	Passeports et cartes d'identité		3'185.00		1'500		2'415.00
431.02	Etrangers et asile - Taxes		8'071.00		6'000		6'925.00
63	Police sanitaire	5'462.70					
630	Police sanitaire	5'462.70					
318.00	Honoraires et prestations de services	5'462.70					
64	Service des inhumations	262.15	48.45	1'500		59.25	
640	Service des inhumations	262.15	48.45	1'500		59.25	
318.00	Honoraires et prestations de services						
436.00	Remboursements de tiers	262.15	48.45	1'500		59.25	

Comptes de fonctionnement
(par chapitres)

		Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
65	Service de défense incendie et de secours	35'081.10		41'723	100	29'779.00	120.00
650	Service de défense incendie et de secours	35'081.10		41'723	100	29'779.00	120.00
317.00	Réceptions, manifestations et cadeaux			1'000			
352.00	Participations à des charges intercommunales	29'081.10		34'723		23'779.00	
390.00	Imputations internes du loyer (356)	6'000.00		6'000		6'000.00	
465.00	Participations et subventions de tiers - ECA + SDJS				100		120.00
66	Protection civile	27'700.30	160.00	33'893		32'701.35	2'158.70
660	Protection civile	27'700.30	160.00	33'893		32'701.35	2'158.70
311.00	Achats de mobilier, matériel et machines			100			
315.00	Entretien d'objets mobiliers, d'inst. techn.			1'000		1'998.70	
318.00	Honoraires et prestations de services			3'000			
352.00	Participations à des charges intercommunales	26'700.30		28'793		28'519.00	
380.00	Attribution au fonds de réserve (2820.02)					1'183.65	
390.01	Imputations int. de frais de chauffage (352)	1'000.00		1'000		1'000.00	
436.00	Remboursements de tiers		160.00				160.00
480.00	Prélèvements sur la réserve 2820.02						1'998.70
68	Stand de tir	2'400.00		2'400		2'400.00	
680	Stand de tir	2'400.00		2'400		2'400.00	
352.00	Participations intercommunales	2'400.00		2'400		2'400.00	

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7	ACTION SOCIALE	1'137'744.12	225'817.75	1'102'173	50'000	1'107'124.50	229'853.00
71	Service social	247'671.12	2'013.15	355'100		265'859.50	16'296.00
710	Service social	247'671.12	2'013.15	355'100		265'859.50	16'296.00
352.01	Participation à l'EFAJE du Gros-de-Vaud et Environs	229'903.02		305'100		225'919.70	
365.00	Aides, subventions à institutions privées	11'841.25		13'000		6'190.00	
365.02	Aides, subventions ARASPE	4'093.85		35'000		32'384.80	
365.03	Aides, subventions sur la taxe aux sacs	1'833.00		2'000		1'365.00	
436.00	Remboursements de tiers		2'013.15				16'296.00
72	Prévoyance sociale (facture sociale)	890'073.00	223'804.60	747'073	50'000	841'265.00	213'557.00
720	Prévoyance sociale (facture sociale)	890'073.00	223'804.60	747'073	50'000	841'265.00	213'557.00
351.01	PC à domicile et hébergement	232'073.00		232'073		262'265.00	
351.02	Assurance maladie	110'000.00		110'000		124'000.00	
351.06	RI et participation cantonale à l'ass. chômage (Facture sociale)	245'000.00		245'000		278'000.00	
351.07	Subventions et aides aux pers. handicapées (Facture sociale)	105'000.00		105'000		119'000.00	
351.08	Prestations pour la famille et autres prest.sociales (Facture sociale)	55'000.00		55'000		58'000.00	
351.99	Attribution à provision facture sociale						13'557.00
451.00	Facture sociale - décompte année précédente	143'000.00	223'804.60		50'000		200'000.00
451.99	Reprise provision facture sociale						

Comptes de fonctionnement (par chapitres)	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Total des charges	7'602'659.53		6'110'137		6'481'126.10	
Total des revenus		7'604'689.44		5'992'475		6'481'712.81
Excédent de charges				117'662		
Excédent de revenus	2'029.91				586.71	

Comptes de fonctionnement (par nature)		Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	Charges	7'602'659.53		6'110'137		6'481'126.10	
30	Charges de personnel	536'835.65		561'980		515'256.20	
300	Autorités et commissions et juges	122'772.90		122'000		97'168.75	
301	Personnel administratif et d'exploitation	341'619.30		348'880		333'648.15	
303	Assurances sociales	35'885.83		39'550		37'289.63	
304	Caisse de pension et de prévoyance	19'243.35		18'900		18'229.67	
305	Assurance-maladie et accidents	9'739.17		26'800		26'562.75	
306	Indemnités et remboursement de frais	6'535.10		2'850		2'357.25	
309	Autres charges de personnel	1'040.00		3'000			
31	Biens, services et marchandises	887'779.90		799'076		718'826.24	
310	Fournitures de bureau, imprimés et matériel d'enseignement	14'712.35		8'900		9'385.90	
311	Mobilier, machines, véhicules	22'337.85		31'750		30'578.69	
312	Eau, énergie, combustibles	113'389.43		122'500		100'534.95	
313	Autres marchandises	32'539.10		22'000		20'220.40	
314	Prestations de tiers pour l'entretien des immeubles, routes et collecteurs	409'482.72		319'500		292'074.40	
315	Prestation de tiers pour l'entretien d'objets mobiliers	40'806.84		58'500		33'914.85	
316	Loyers, fermages, et redevances d'utilisation	4'059.18		4'800		4'230.42	
317	Dédommagements	24'122.80		25'500		18'068.90	
318	Honoraires et prestations des services	182'284.68		169'000		176'628.08	
319	Frais divers	44'044.95		36'626		33'189.65	

Comptes de fonctionnement
(par nature)

		Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
32	Intérêts passifs	45'465.12		46'194		47'930.30	
321	Dettes à court terme	182.60					
322	Dettes à moyen et long terme	45'062.84		45'194		47'528.63	
329	Autres intérêts passifs	219.68		1'000		401.67	
33	Amortissements	1'115'306.36		508'185		707'876.57	
330	Patrimoine financier	95'831.34		90'000		99'247.57	
331	Patrimoine administratif-Amortissements ordinaires	423'485.00		418'185		486'629.00	
332	Patrimoine administratif-Amortissements complémentaires	595'990.02				122'000.00	
35	Dédomagements à des collectivités publiques	3'349'594.42		3'294'278		3'309'203.95	
351	Cantons	1'082'581.00		939'343		1'045'315.00	
352	Autres communes, consortium et associations de communes	2'267'013.42		2'354'935		2'263'888.95	
36	Subventions accordées	163'808.50		208'160		171'314.85	
365	Institutions privées	163'808.50		207'160		171'269.85	
366	Personnes physiques			1'000		45.00	

Comptes de fonctionnement (par nature)		Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
38	Attributions aux financements spéciaux	895'009.44		65'590		391'636.17	
380	Attributions aux financements spéciaux	895'009.44		20'000		300'555.26	
381	Attributions aux financements spéciaux			45'590		91'080.91	
39	Imputations internes	608'860.14		626'674		619'081.82	
390	Imputations internes	608'860.14		626'674		619'081.82	

Comptes de fonctionnement (par nature)		Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	Revenus		7'604'689.44		5'992'475		6'481'712.81
40	Impôts		4'129'648.21		3'175'600		3'204'243.74
400	Impôts sur le revenu et la fortune		2'935'618.86		2'700'000		2'665'174.46
401	Impôts sur le bénéfice et le capital		251'855.85		123'000		187'693.25
402	Impôts fonciers		274'534.45		270'000		265'040.45
404	Droits de mutations et de timbre		100'106.80		75'000		55'425.75
405	Impôts sur les successions et donations		556'775.60				
406	Impôts sur la propriété et sur la dépense		5'089.00		5'600		5'575.00
409	Impôts récupérés après défalcatons		5'667.65		2'000		25'334.83
41	Patentes, concessions		59'884.70		39'000		56'224.30
410	Patentes		16'242.00		6'000		25'593.20
411	Concessions et redevances		43'642.70		33'000		30'631.10
42	Revenus des biens		960'729.94		914'426		878'845.81
422	Capitaux et patrimoine financier (sans les immeubles)		33'384.06		35'000		39'199.75
423	Immeubles du patrimoine financier		169'755.88		169'520		170'633.40
427	Immeubles du patrimoine administratif		757'590.00		709'906		669'012.66
43	Contributions		703'517.37		636'825		712'977.91
431	Emoluments administratifs						
432	Recettes hospitalières et d'établissements spécialisés, pensions		48'102.44		25'200		33'219.80
434	Autres redevances d'utilisation et prestations de service		494'590.32		566'825		580'143.01

Comptes de fonctionnement (par nature)		Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
435	Ventes		21'396.75		8'500		9'891.75
436	Dédommagements de tiers		137'097.86		34'800		86'693.25
437	Amendes		2'330.00		1'500		2'230.00
44	Parts à des recettes et contributions sans affectation		124'191.90		80'500		207'404.50
441	Part à des recettes cantonales		124'191.90		80'500		207'404.50
45	Dédommagements de collectivités publiques		941'845.20		492'550		760'865.68
451	Cantons		266'727.20		65'000		254'650.68
452	Communes		675'118.00		427'550		506'215.00
46	Subventions acquises		44'779.10		26'900		35'248.35
465	Participations		44'779.10		26'900		35'248.35
48	Prélèvements sur les financements spéciaux		31'232.88				6'820.70
480	Prélèvements sur réserves						6'820.70
481	Prélèvements sur financements spéciaux		31'232.88				

Comptes de fonctionnement (par nature)		Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
49	Imputations internes		608'860.14		626'674		619'081.82
490	Imputations internes		608'860.14		626'674		619'081.82
	Total des charges	7'602'659.53		6'110'137		6'481'126.10	
	Total des revenus		7'604'689.44		5'992'475		6'481'712.81
	Excédent de charges				117'662		
	Excédent de revenus	2'029.91				586.71	

4. Compte d'investissement

Comptes d'investissement (par chapitres)		Charges	Comptes 2022 Recettes	Charges	Budget 2022 Recettes	Charges	Comptes 2021 Recettes
3	DOMAINES ET BATIMENTS		838'485.00		325'685		457'315.00
351	Maison de commune		65'000.00		65'000		65'000.00
681.00	Reprise des amortissements obligatoires (Rénov.Maison de commune - 1430.09)		65'000.00		65'000		65'000.00
353	Collège (Chemin de l'Etang 3)		45'000.00		45'000		53'400.00
681.02	Reprise des amortissements obligatoires (rénov.énerg.+physique collège Etang 3 - 1430.21)		45'000.00		45'000		53'400.00
354	UAPE (Chemin de l'Etang 1)		350'385.00		60'385		137'615.00
681.00	Reprise des amort.obligatoires Etudes UAPE + jardin d'enfants (67'000.- 1430.17)		290'000.00				
681.02	Reprise des amort.obligatoires UAPE + jardin d'enfants (2'052'000.- 1430.18)		56'000.00		56'000		56'000.00
681.03	Reprise des amort.obligatoires aménagements extérieurs UAPE (150'000.- 1430.19)		4'385.00		4'385		81'615.00
355	Centre sportif - Buvette et vestiaires		20'000.00		20'000		66'000.00
681.00	Reprise des amortissements obligatoires (extension centre sportif - 1430.11)		20'000.00		20'000		20'000.00
681.01	Reprise des amortissements supplémentaires						46'000.00

Comptes d'investissement (par chapitres)		Charges	Comptes 2022 Recettes	Charges	Budget 2022 Recettes	Charges	Comptes 2021 Recettes
358	Immeuble pré. + parascolaire (Chemin de l'Etang 7)		358'100.30		135'300		135'300.00
681.00	Reprise des amortissements obligatoires études imm. pré+ parascol (crédit 50'000 - 1430.13)		222'800.30				
681.03	Reprise amort.obligatoires Acquisition terrain Borgeaud (crédit 280'000.- 1430.14)		9'300.30		9'300		9'300.00
681.04	Reprise amort.obligatoires bât.scol., garderie, commercial, appart.(crédit 4'110'000.-1430.20)		126'000.30		126'000		126'000.00
4	INFRASTRUCTURES ET ENVIRONNEMENT	73'048.07	180'990.02	120'000	92'500	158'340.45	151'314.00
420	Service technique			120'000			
509.00	Plan directeur, zones, Règl.pol.constr. (C.14.12.07 et 1700.01)			20'000			
509.02	Urbanisme PQ Ch. Etang Nord			100'000			
421	Service de l'urbanisme	3'774.80	55'300.30			8'841.60	74'200.00
509.00	Plan directeur, zones, Règl.pol.constr. (C.14.12.07 et 1700.01)	3'774.80				8'841.60	
681.00	Reprise des amortissements obligatoires		50'000.30				
681.01	Reprise amort. oblig. plan directeur, plan de zones et règl. police constr. (c.1412.07 et 1700.01		5'300.30				74'200.00

Comptes d'investissement (par chapitres)		Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Recettes	Charges	Recettes	Charges	Recettes
430	Réseau routier		87'000.00		87'000	149'498.85	71'614.00
501.08	Crédit d'ouvrage route et trottoir Pré des Sauges						
681.07	Reprise des amortissements obligatoires (Participation PN Les Rippes - 14'10.29) Cred.ouvr. 600'000		20'000.00		20'000	149'498.85	19'557.00
681.09	Repr. Amort. obl.Part. sign.+feux PN LEB RC401/ Crêts (530'000.-C.07.12.2017) (430.501.12 + 1410.32)		25'000.00		25'000		25'000.00
681.10	Rep.Amort.Oblig. RepCrédit feux signa.trafic RC401 (340'000.- C.04.10.18) (430.501.11+1410.33)		27'000.00		27'000		27'057.00
681.11	Reprise des amortissements obligatoires (réfection Chemin Pré des Sauges - 1410.34)		15'000.00		15'000		
433	Voirie	36'083.25					
506.00	Achats de mobilier, machines et véhicules	36'083.25					
441	Espaces verts - Place de jeux		5'500.00		5'500		5'500.00
681.00	Reprise des amortissements obligatoires, (Réaménagement place de sport entre les collèges - 1410.30)		5'500.00		5'500		5'500.00
452	Déchetterie communale	33'190.02	33'190.02				
501.01	Système de barrière pour la déchetterie						
681.00	Reprise des amort. obligatoires Barrière accès déchet. (25'000 / CCE 13.06.22 452.331.00 - 1410.19)	33'190.02	33'190.02				

Comptes d'investissement (par chapitres)		Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Recettes	Charges	Recettes	Charges	Recettes
5	FORMATION, JEUNESSE ET CULTES			330'000			
580	Temples et cultes			330'000			
522.02	Crédit d'ouvrage restauration Ancienne église d'Assens			330'000			
	Total investissements	73'048.07		450'000		158'340.45	
	Total produits d'investissement		1'019'475.02		418'185		608'629.00
	Investissement net				31'815		
	Excédent du résumé d'investissement	946'426.95				450'288.55	

Comptes d'investissement (par nature)		Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Recettes	Charges	Recettes	Charges	Recettes
5	Dépenses	73'048.07		450'000		158'340.45	
50	Investissements propres	73'048.07		120'000		158'340.45	
52	Prêts et participations permanentes			330'000			
6	Recettes		1'019'475.02		418'185		608'629.00
68	Reprise des amortissements		1'019'475.02		418'185		608'629.00
	Total investissements	73'048.07		450'000		158'340.45	
	Total produits d'investissement		1'019'475.02		418'185		608'629.00
	Investissement net				31'815		
	Excédent du résumé d'investissement	946'426.95				450'288.55	

Comptes d'investissement (par dicastères)		Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Recettes	Charges	Recettes	Charges	Recettes
3	DOMAINES ET BATIMENTS		838'485.00		325'685		457'315.00
681	Patrimoine administratif-Amortissements ordinaires		838'485.00		325'685		457'315.00
4	INFRASTRUCTURES ET ENVIRONNEMENT	73'048.07	180'990.02	120'000	92'500	158'340.45	151'314.00
501	Ouvrages de génie civil	33'190.02					
506	Mobilier, machines, véhicules	36'083.25				149'498.85	
509	Autres biens	3'774.80		120'000		8'841.60	
681	Patrimoine administratif-Amortissements ordinaires		180'990.02		92'500		151'314.00
5	FORMATION, JEUNESSE ET CULTES			330'000			
522	Communes			330'000			
	Total investissements	73'048.07		450'000		158'340.45	
	Total produits d'investissement		1'019'475.02		418'185		608'629.00
	Investissement net				31'815		
	Excédent du résumé d'investissement	946'426.95				450'288.55	

Tableau des dépenses d'investissement (Postes 914 –915 –916 –917 du bilan)

5 Dépenses

50 Investissements

- 501 Ouvrages de génie civil et d'assainissement
- 503 Bâtiments et constructions
- 504 Installations des services industriels
- 505 Forêts
- 506 Mobilier, machines et véhicules
- 507 Marchandises et approvisionnements
- 509 Autres biens

52 Prêts et participations permanentes

- 522 Communes et associations de communes
- 525 Autres prêts et participations

56 Subventions d'investissements

- 562 Communes et associations de communes
- 565 Autres subventions

58 Autres investissements

- 581 Indemnités d'expropriation
- 589 Autres dépenses d'investissement

73'048.07

73'048.07

33'190.02

0.00

0.00

36'083.25

3'774.80

0.00

0.00

0.00

0.00

0.00

0.00

0.00

6 Recettes

60 Transferts au patrimoine financier

- 609 Transferts au patrimoine financier

61 Participations de tiers

- 619 Participations de tiers

62 Remboursements de prêts et de participations permanentes

- 622 Communes et associations de communes
- 625 Autres remboursements

66 Subventions

- 661 Canton
- 662 Communes et associations de communes
- 669 Autres subventions

68 Reprises des amortissements et réserves

- 681 Reprises des amortissements (idem 331 + 332)
- 689 Reprises des réserves

1'019'475.02

0.00

0.00

0.00

0.00

0.00

0.00

0.00

1'019'475.02

1'019'475.02

0.00

59 Diminution des investissements (chiffre 6 moins chiffre 5)

946'426.95

69 Augmentation des investissements (chiffre 5 moins chiffre 6)

0.00

5. Compte de bilan

		Solde au 31.12.2021	Augmentation	M o u v e m e n t s Diminution	Solde au 31.12.2022
1	Actif	12'298'401.21	583'009.61		12'881'410.82
10	Disponibilités	682'832.85	1'659'662.40		2'342'495.25
1000.00	Caisse de la bourse communale	14'564.95			17'439.00
1000.01	Caisse du contrôle des habitants	300.00	2'874.05		300.00
1010.00	La Poste, compte 10-13569-3 (Commune)	28'773.35	161'373.83		190'147.18
1010.10	La Poste, compte 14-731693-8 (Agence postale)	13'662.81		757.44	12'905.37
1020.03	Banque Raiffeisen, compte 1297.01	214'160.68	910'403.92		1'124'564.60
1020.05	Banque Cantonale Vaudoise, compte 701.28.37	231'371.06		214'229.96	17'141.10
1020.08	Raiffeisen Compte épargne entreprise no CH13 8080 8001 2101 2637 7	180'000.00	799'998.00		979'998.00
11	Débiteurs	860'830.86	833.75		861'664.61
1110.00	Compte courant débiteurs factures uniques	150.00			19'516.50
1110.01	Compte courant débiteurs taxes déchets	25'375.11	19'366.50		7'773.85
1110.02	Compte courant débiteurs taxes communales	1'943.10	15'420.65	17'601.26	17'363.75
1120.00	Impôts à encaisser	719'235.99	92.89		719'328.88
1120.01	Impôt anticipé supputé à récupérer	61'966.92	4'968.36		66'935.28
1120.05	ACI Solde en faveur de la commune	41'706.13		24'673.19	17'032.94
1140.00	AFC - Impôt anticipé	10'453.61		5'236.70	5'216.91
1190.01	Compte transitoire Jérónimo(Agence postale)		237.00		237.00
1190.11	La Poste, remboursements affranchiss.de Recatec		1'356.35		1'356.35
1190.12	La Poste, remboursements affranchiss.de Casale		264.55		264.55
1190.13	La Poste, remboursements affranchiss.de BA Consulting		33.90		33.90
1190.14	La Poste, remboursements affranchiss.de Tille + Adhéfix (dès 01.2013)		22.00		22.00
1190.15	La Poste, remboursements affranchiss.de Cabinet pédiatrie		51.60		51.60
1190.18	La Poste, remboursements affranchiss.de Labeye SA		57.90		57.90
1190.19	La Poste, remboursements affranchiss.de l'Internéon SA		11.60		11.60
1190.20	La Poste, remboursements affranchiss.de l'Atelier architect.Devaud		12.60		12.60
1190.23	La Poste, remboursements affranchiss.de Pt Encas		137.20		137.20
1190.27	La Poste, remboursements affranchiss.de Clair Net.nettoyages		88.90		88.90
1190.28	La Poste, remboursements affranchiss.de Fiduciaire Factoring		15.30		15.30

		M o u v e m e n t s		Solde au		Solde au
		Augmentation	Diminution	31.12.2021		31.12.2022
1190.30	La Poste, remboursements. affranchissements. de Etrama SA	2'462.95				2'462.95
1190.31	La Poste, remboursements. affranchissements. de Eclair SA (Vuilleumier)	825.90				825.90
1190.36	La Poste, remboursements. affranchissements. de Betsaleel	324.40				324.40
1190.37	La Poste, remboursements. affranchissements. de Winkler GMBH	59.95				59.95
1190.38	La Poste, remboursements. affranchissements. de Gentile	85.60				85.60
1190.40	La Poste, remboursements. affranchissements. de DG Groupe	234.50				234.50
1190.41	La Poste, remboursements. affranchissements. de Garage Cantova	76.50				76.50
1190.42	La Poste, remboursements. affranchissements. de Assurances Consulting JP Sàrl	302.05				302.05
1190.43	La Poste, remboursements. affranchissements. de Montangero & Fils	1'835.75				1'835.75
12	Placements du patrimoine financier		56'214.82	1'352'438.12		1'296'223.30
1200.00	Titres et placements			1.00		1.00
1200.01	Achats de titres sous forme de placements (donc patrimoine financier)			1.00		1.00
1200.02	Actions Romande Energie (400 parts)			10'000.00		10'000.00
1200.03	Part sociale No 6071 de la Raiffeisen 1042 Assens			200.00		200.00
1220.01	Prêt au FC Etagnières (C.20.09.2007)		6'500.00	91'000.00		84'500.00
1230.00	Terrains et bâtiments			1.00		1.00
1230.01	Immeuble locatif et commercial (C.27.06.91)		50'000.00	1'229'016.00		1'179'016.00
1290.00	Timbres postaux de l'Agence postale		141.30	3'127.30		2'986.00
1290.01	Autres matériels postal pour la revente		4.10	57.60		53.50
1290.02	Vignettes autoroutières (via La Poste)		360.00	6'000.00		5'640.00
1290.10	Compte verres du 30 juin 2007 (2ème achat du 26.01.2012)		245.00	530.80		285.80
1290.45	Compte des sacs poubelle taxés (achat avec TVA comprise)	1'035.58		12'503.42		13'539.00
13	Transitoire		74'844.77	407'399.28		332'554.51
1380.00	Compte de liaison entre 2 périodes comptables			363'412.48		158'537.81
1390.00	Actifs transitoires	65'388.55	204'874.67	8'025.30		73'413.85
1390.10	Acomptes arrondissement scolaire Echallens (ASIRE) (anc.520.352.00)	64'641.35		35'961.50		100'602.85

		Solde au 31.12.2021	M o u v e m e n t s		Solde au 31.12.2022
			Augmentation	Diminution	
14	Investissements	8'909'274.35		894'901.75	8'014'372.60
1410.29	Participation suppression PN Les Rippes (C.16.2.2017) (430.501.07 et 430.331.08)	217'499.70		20'000.00	197'499.70
1410.30	Réaménagement place de sport entre les collèges (C.16.2.2017) (441.501.02 et 441.331.00)	147'500.00		5'500.00	142'000.00
1410.32	Participat. signalis.+feux PN LEB RC401/Rue des Crêts (530'000.-, C.07.12.17) (430.501.12+430.331.10)	431'468.15		25'000.00	406'468.15
1410.33	Crédit feux signalis.trafic RC401/Rues Bourg et Crêts (340'000.- C.04.10.18) (430.501.11+430.331.11)	251'779.50		27'000.00	224'779.50
1410.34	Crédit réfection du chemin Pré des Sauges (535'000.- C.17.06.20) (430.501.08+430.331.07)	449'775.55		15'000.00	434'775.55
1430.09	Rénovation Maison de commune 351.503.01 + 351.331.00 (C.9.12.04 + 3.11.05)	1'050'000.00		65'000.00	985'000.00
1430.11	Extension du centre sportif 355.503.01 + 355.331.01 (C.22.2+20.9.2007 +13.3.08)	20'000.00		20'000.00	
1430.14	Acquisition terrain Borgeaud 358.503.03 + 358.331.01 (280'000.- C.27.6.13)	232'100.00		232'100.00	
1430.18	Construction UAPE + jardin d'enfants Ch.de l'Etang 1 354.503.01 et 354.331.01 (2'052'000.-)	1'446'000.00		346'000.00	1'100'000.00
1430.19	Aménagement extérieurs UAPE + jardin d'enfants Ch.de l'Etang 1 354.503.02 et 354.331.02(150'000.-)	8'385.00		4'385.00	4'000.00
1430.20	Bât.scol.,garderie,commercial,appart. Ch.de l'Etang 7 358.503.04 et 358.331.03 (4'110'000.-)	3'405'825.55		126'000.00	3'279'825.55
1430.21	Rénovat. énergét. et physique collège Etang 3 353.503.02 et 353.331.02 (1'350'000.- C.19.04.2018)	1'248'939.90		45'000.00	1'203'939.90
1450.00	Forêts	1.00			1.00
1460.03	Renouvellement véhicules voirie (C.15.12.06) (433)		36'083.25		36'083.25

		Solde au 31.12.2021	M o u v e m e n t s		Solde au 31.12.2022
			Augmentation	Diminution	
15	Prêts et participations permanentes	1.00			1.00
1530.00	Titres et papiers-valeurs	1.00			1.00
17	Autres dépenses à amortir	85'624.75		51'525.20	34'099.55
1700.01	Elaboration plan d'affectation communal (160'000.- C.14.12.07)	85'624.75		51'525.20	34'099.55
Ensemble des actifs		12'298'401.21	583'009.61		12'881'410.82

		Solde au 31.12.2021	Augmentation	M o u v e m e n t s Diminution	Solde au 31.12.2022
2	Passif	12'298'401.21	583'009.61		12'881'410.82
20	Engagements courants	288'239.89		114'163.26	174'076.63
2000.00	Compte de liaison entre 2 périodes cptables	283'789.89		113'613.26	170'176.63
2090.00	Compte provision des clés PROTÉGÉES	4'450.00		550.00	3'900.00
22	Service financier	8'797'500.00		355'000.00	8'442'500.00
2210.23	0.63% Postfinance PF.003891 / 220.322.19 (31.03.2015 - 31.03.2025)	362'500.00		50'000.00	312'500.00
2210.24	0.69% SUVA, Bât UAPE Etang 1, 2016-2028 (220.322.20), éch.01.02.2028	1'900'000.00			1'900'000.00
2210.25	0.35% Postfinance PF.004662, Bât scolaire Etang 7, 2016-2026 (220.322.21), éch.19.06.2026	2'550'000.00		90'000.00	2'460'000.00
2210.26	0.53% Postfinance PF.004663, Bât scolaire Etang 7, 2016-2029 (220.322.22), éch.20.06.2029	785'000.00		95'000.00	690'000.00
2210.28	0.22% Postfinance PF.005245, Bât scolaire Etang 7, 2018-2023 (220.322.24), éch.16.01.2023	1'375'000.00		50'000.00	1'325'000.00
2210.29	0.75% BCV C 5454.39.74, 2019-2030 (220.322.25), éch.04.04.2030 (650'000)	587'500.00		25'000.00	562'500.00
2210.30	0.75% BCV R 5463.97.18, 2019-2030 (220.322.26), éch.01.07.2030 (1'350'000)	1'237'500.00		45'000.00	1'192'500.00
25	Passifs transitoires	20'571.00	186'366.40		206'937.40
2590.00	Passifs transitoires	4'671.00	20'766.40		25'437.40
2590.20	Recettes enc.durant exercice en cours mais concernant dépenses sur exercice suivant	15'900.00			15'900.00
2590.30	Provision péréquation et facture sociale		165'600.00		165'600.00

		Solde au 31.12.2021	M o u v e m e n t s Augmentation Diminution	Solde au 31.12.2022
28	Réserves	2'176'832.31	863'776.56	3'040'608.87
2800.00	Réseaux d'égouts et épuration (FS - 460)	1'067'649.60		1'036'416.72
2800.01	Ramassage, élimination ordures (FS - 450)	9'985.10	31'232.88	9'985.10
2800.03	Tourisme (FS - 160)	1'473.40		1'473.40
2810.01	Rénovation des immeubles	100'000.00		100'000.00
2820.02	Dispenses d'abris PCi (660)	58'361.00		58'361.00
2820.03	Risques sur impôts à encaisser (230)	128'045.00	32'234.00	160'279.00
2820.04	Dueroire (Risques de pertes sur débiteurs) (230)	27'318.21	6'775.44	34'093.65
2820.11	Fonds pour charges futures (Fonds amort.global)	719'000.00	836'000.00	1'555'000.00
2820.13	Fonds de réserve rénovation bâtiment Rue de l'Etang 7 (358.380.00)	65'000.00	20'000.00	85'000.00
29	Capital	1'015'258.01	2'029.91	1'017'287.92
2900.00	Capital de la commune	1'015'258.01	2'029.91	1'017'287.92
	Ensemble des passifs	12'298'401.21	583'009.61	12'881'410.82

Commune d'Etagnières

6. Rapport de l'organe de révision

2. RAPPORT D'EXAMEN SUCCINCT

Rapport de l'auditeur sur les comptes communaux

Au conseil communal d'Etagnières

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des comptes communaux d'Etagnières, comprenant le bilan et le compte de fonctionnement, le tableau des investissements, la liste des engagements hors bilan pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022.

Ces comptes communaux relèvent de la responsabilité de la Municipalité alors que notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces comptes communaux sur la base de notre examen succinct.

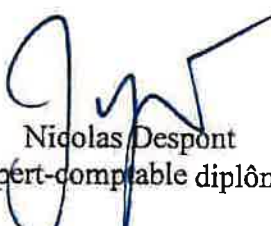
Nous avons effectué notre examen succinct selon la Norme d'audit suisse 910 Review (examen succinct) d'états financiers. Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes communaux ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la commune et des procédures analytiques appliqués aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous avons effectué une review et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les comptes communaux ne sont pas conformes à la loi sur les communes du 28 février 1956 et au règlement cantonal sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979.

D'autre part, conformément à la correspondance du 17 février 2020 du Service des communes et du logement, nous avons contrôlé la concordance des chiffres ressortant des comptes communaux avec ceux figurant dans le résumé des comptes remis à la préfecture.

L'opération mentionnée ci-dessus ne constitue ni un audit ni une review en conformité avec les Normes d'Audit Suisses (NAS).

Assens, le 27 avril 2023


Nicolas Despont
Expert-comptable diplômé
Réviseur responsable


Jean-Luc Boudénaz
Agent Fiduciaire Breveté

7. Tableaux des investissements

Compte	Intitulé	Solde au 1.1	Dépenses	Recettes	Amort. budg.	Amort. suppl.	Dont Prél. Réserve	Solde au 31.12
1230.00	Terrains et bâtiments	1.00						1.00
1230.01	Immeuble locatif et commercial	1'229'016.00			50'000.00			1'179'016.00
Sous-total patrimoine financier		1'229'017.00	0.00	0.00	50'000.00	0.00	0.00	1'179'017.00
1410.19	Système de barrière déchèterie		33'190.02			33'190.02		0.00
1410.29	Part. suppression PN Les Rippes	217'499.70			20'000.00			197'499.70
1410.30	Place de sport entre collèges	147'500.00			5'500.00			142'000.00
1410.32	Signalisation et feux LEB, RC401	431'468.15			25'000.00			406'468.15
1410.33	Feux signalisation RC401	251'779.50			27'000.00			224'779.50
1410.34	Crédit d'ouvrage Pré des Sauges	449'775.55			15'000.00			434'775.55
1430.09	Maison de commune	1'050'000.00			65'000.00			985'000.00
1430.11	Extension Centre sportif	20'000.00			20'000.00			0.00
1430.14	Acquisition terrain Borgeaud	232'100.00			9'300.00	222'800.00		0.00
1430.18	Construction UAPE + jardin enfants	1'446'000.00			56'000.00	290'000.00		1'100'000.00
1430.19	Aménagements ext. UAPE	8'385.00			4'385.00			4'000.00
1430.20	Bât.scolaire garderie	3'405'825.55			126'000.00			3'279'825.55
1430.21	Rénovation collège Etang 3	1'248'939.90			45'000.00			1'203'939.90
1450.00	Forêts	1.00						1.00
1460.03	Acquisition véhicule pour voirie		36'083.25					36'083.25
1530.00	Titres et papiers-valeurs	1.00						1.00
1700.01	Plan Directeur	85'624.75	3'774.80		5'300.00	50'000.00		34'099.55
1700.05	Crédit étude urbanisme PQ Etang Nord							0.00
Sous-total patrimoine administratif		8'994'900.10	73'048.07	0.00	423'485.00	595'990.02	0.00	8'048'473.15
Total général		10'223'917.10	73'048.07	0.00	473'485.00	595'990.02	0.00	9'227'490.15

Tableau des dépenses d'investissements sur 10 ans											A voter en									Total				
			2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026												
Plan directeur - Urbanisme	Voté	65'220	30'398	33'650	20'456	8'842	3'775							162'341										
Révision PGA (Crédit compl.) + PPA zone nouvelle gare	Voté								50'000	58'000				108'000										
Crédit d'ouvrage garderie, école et locaux communaux	Voté	2'541'434		3'826										2'545'260										
Collège-Salle de l'Etang: place de jeux, terrains synthétique	Voté	193'960												193'960										
Participation suppression passage à niveau LEB Les Ripes	Voté		539'621	18'910										558'531										
Part. Signal. et feux passages à niveau LEB (RC401/Rue des Crêts)	Voté				456'468									456'468										
Crédit d'étude trafic RC 401, Rues Bourg et Crêts	Voté		25'866	15'151										41'017										
Crédit d'ouvrage feux signal. trafic RC 401, Rues Bourg et Crêts	Voté		211'399	67'437										278'836										
Collège: isolation périphérique, vitrages, accès et chauffage	Voté		20'082	1'405'844	42'780									1'468'706										
Immeuble Rue du Bourg 1 (fenêtres rez)	Voté			47'098										47'098										
Crédit d'étude restauration ancienne église d'Assens	Voté				31'217									31'217										
Pré des Sauges: Trottoir et réfection route	Voté				300'277	149'499								449'776										
Crédit d'ouvrage restauration ancienne église d'Assens	2023								330'000					330'000										
Véhicules de voirie	Voté							36'084						36'084										
Barrière accès déchetterie	Voté							33'190						33'190										
Etudes urbanisme et mobilité accès gare LEB souterraine	voté								100'000					100'000										
Passage piéton RC 401 et accès au nouveau quai provisoire gare LEB	2023								40'000	270'000				310'000										
Places de jeux	2023									60'000				60'000										
Salle de l'Etang entretien hall et extérieurs	2023									170'000				170'000										
Eclairage public: conversion LED	voté								55'000					55'000										
Acquisition immobilière/Aménagements routiers centre village	2025											6'664'516		6'664'516										
														0										
Totalisation des dépenses d'investissements sur 10 ans														2'800'614	827'366	1'591'916	851'198	158'341	73'049	575'000	558'000	0	6'664'516	14'100'000
Cautionnements (et autres formes de garanties) sur 10 ans														0	0	0	0	0	8'000	0	0	1'276'275	2'945'137	4'229'412

Tableau des flux de trésorerie sur 10 ans

Tableau des flux de trésorerie sur 10 ans											
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total
Participation passage s. route Les Rîpes		270'000	51'475								321'475
Collège ch. Eliang 3 subvention énergétique Canton			109'890								109'890
Subvention canton RC 401				88'551						350'000	438'551
Liquidité disponible potentielle	31'3'991	575'833	470'670	428'041	464'975	1'416'389	-20'613	50'000	50'000	50'000	3'799'286
Recours à l'emprunt	2'486'623	-18'467	959'881	334'606	-306'634	-1'343'340	595'613	508'000	-50'000	6'264'516	9'430'798
Excédent de trésorerie - Remboursement supplémentaire des emprunts											0
Totalisation potentielle des sources et emplois de fonds											14'100'000
Eléments financiers											
Approche de la planification financière	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	
Endettement total fin d'année	10'413'067	9'826'784	10'450'795	9'836'783	9'106'311	8'823'514	8'916'727	8'974'727	8'424'727	14'639'243	
MA marge d'autofinancement	704'769	630'765	708'121	849'788	1'044'032	1'935'282	481'787	500'000	500'000	500'000	
Liquidité disponible potentielle	31'3'991	575'833	470'670	428'041	464'975	1'416'389	-20'613	50'000	50'000	50'000	
Amortissements	695'513	750'842	756'483	734'721	707'877	1'115'307	502'400	500'000	500'000	500'000	
Evolution du nombre d'habitants	1'119	1'117	1'143	1'148	1'148	1'151	1'165	1'185	1'190	1'200	

8. Renseignements complémentaires

Renseignements complémentaires

Compte des investissements 2022

Informations complémentaires relatives aux principales dépenses d'investissements effectuées lors de l'exercice sous revue. Situation des objets au 31.12.2022.

4 INFRASTRUCTURES ET ENVIRONNEMENT

421 Révision du Plan Général d'Affectation

Crédit d'étude (N°19/12.2007 et N°10/04.2022) 14.12.2007 et 10.04.2022

Coût estimé de l'étude : 268'000.00

Crédit d'étude accordé : 268'000.00

Montant dépensé au 31.12.2022 : 162'340.45

Investissement net au 31.12.2022 162'340.45

Avec la dépense de CHF 3'774.80 effectuée en 2022, au 31.12.2022, l'investissement net est de **CHF 162'340.45**. A relever que comme stipulé dans le préavis accordé pour le crédit d'investissement de CHF 160'000.00 en 2007, cette dépense d'investissement doit s'amortir au fur et à mesure des dépenses effectuées. En fonction des amortissements budgétaires et supplémentaires effectués, au 31. 12. 2022, l'amortissement résiduel de ce crédit d'investissement est de CHF 34'099.55.

433 Acquisition de véhicules pour la voirie

Crédit d'ouvrage (N°13/06.2022) 23.06.2022

Crédit d'ouvrage accordé : 40'000.00

Montant dépensé au 31.12.2022 : 36'083.25

Investissement net au 31.12.2022 36'083.25

Au 31.12.2022, l'investissement net est de **CHF 36'083.25** soit CHF 3'916.75 en dessous du crédit accordé. Les deux véhicules acquis sont en service à satisfaction.

452 Barrière pour l'accès à la déchèterie

<u>Crédit d'ouvrage (N°14/06.2022)</u>	23.06.2022
Crédit d'ouvrage accordé :	25'000.00
<u>Montant dépensé au 31.12.2022 :</u>	33'190.02
Investissement net au 31.12.2022	33'190.02

Au 31.12.2022, l'investissement net est de **CHF 33'190.02** soit CHF 8'190.02 en dessus du crédit accordé. La différence provient de la non prise en compte dans le crédit d'investissement demandé des frais relatifs à l'établissement et à la fourniture des cartes d'accès à la déchèterie ainsi que de la sous-estimation des travaux de génie-civil pour fixer le portail d'accès.

